

1.2 LES ENJEUX PAYSAGERS ET LIÉS LA RECONNAISSANCE SOCIALE DES PAYSAGES

1.2.1 LES PAYSAGES À ENJEU

Les enjeux paysagers les plus significatifs de l'aire d'étude découlent :

- d'une part de la présence de structures de reliefs particulièrement lisibles, côtes, buttes et vallées ;
- d'autre part de la présence de la vigne, qui elle-même est inféodée aux reliefs de pentes.

Les côtes, buttes et vallées et l'aire d'étude sont des structures paysagères déterminantes pour le caractère et la qualité des paysages de l'aire d'étude. Elles contrastent avec la planéité du plateau de Brie et de la plaine de Champagne. Leurs points hauts offrent de nombreuses vues dominantes, dont certaines sont remarquables. De plus, la mosaïque agricole et forestière y est généralement plus riche et complexe, et fait contre-point aux vastes étendues de grandes cultures de la plaine champenoise et du plateau de Brie. La côte d'Île-de-France, et les buttes témoins qui l'accompagnent, constituent enfin des horizons très lisibles depuis la plaine champenoise. Pour toutes ces raisons, ces côtes, ces buttes et ces vallées constituent un enjeu paysager important.

Avec son organisation rigoureuse et soignée, la vigne vient, là où elle est présente, magnifier

les coteaux. La valeur paysagère des reliefs qu'elle occupe est renforcée par sa présence : les versants viticoles constituent ainsi un enjeu de niveau fort. Cette valeur particulière est rappelée dans le Schéma régional éolien.

Les belvédères aménagés, et les vues remarquables qu'on y découvre sur les paysages viticoles et la plaine de Champagne, constituent des points de vigilance, à prendre attentivement en compte.

Dans ces paysages à enjeu, la création d'un parc éolien s'avérerait problématique si ses éoliennes engendraient dans les paysages des ruptures de rapport d'échelle. Ce risque pourrait se matérialiser notamment :

- en cas d'effet de surplomb excessif des coteaux par des éoliennes (qu'ils appartiennent à une vallée où à la côte d'Île-de-France), notamment dans des vues où ces coteaux sont observés à distance ;
- en cas de perception trop rapprochée d'éoliennes depuis les points hauts des coteaux (tout particulièrement depuis les belvédères aménagés), une sensibilité qui concerne plus particulièrement la côte d'Île-de-France et les vues vers l'est qui s'y présentent.



Les vignes de Baye, dans un vallon affluent à la vallée du Petit Morin (niveau d'enjeu fort).



Un secteur viticole de la vallée du Surmelin, vers le Breuil (niveau d'enjeu fort).



Vues sur les « coteaux historiques » et Hautvillers, berceau du Champagne (niveau d'enjeu fort).



La vallée du Petit Morin vers Boissy-le-Repos (niveau d'enjeu assez fort).



Vue panoramique sur le vignoble et la plaine champenoise depuis le belvédère de l'église de Mutigny (niveau d'enjeu fort).



La vallée du Surmelin vers Corribert (niveau d'enjeu assez fort).



La côte de Sézanne et ses vignes vers Villevenard, vus depuis la plaine champenoise (niveau d'enjeu fort).

La carte ci-contre figure les enjeux paysagers recensés dans l'aire d'étude.

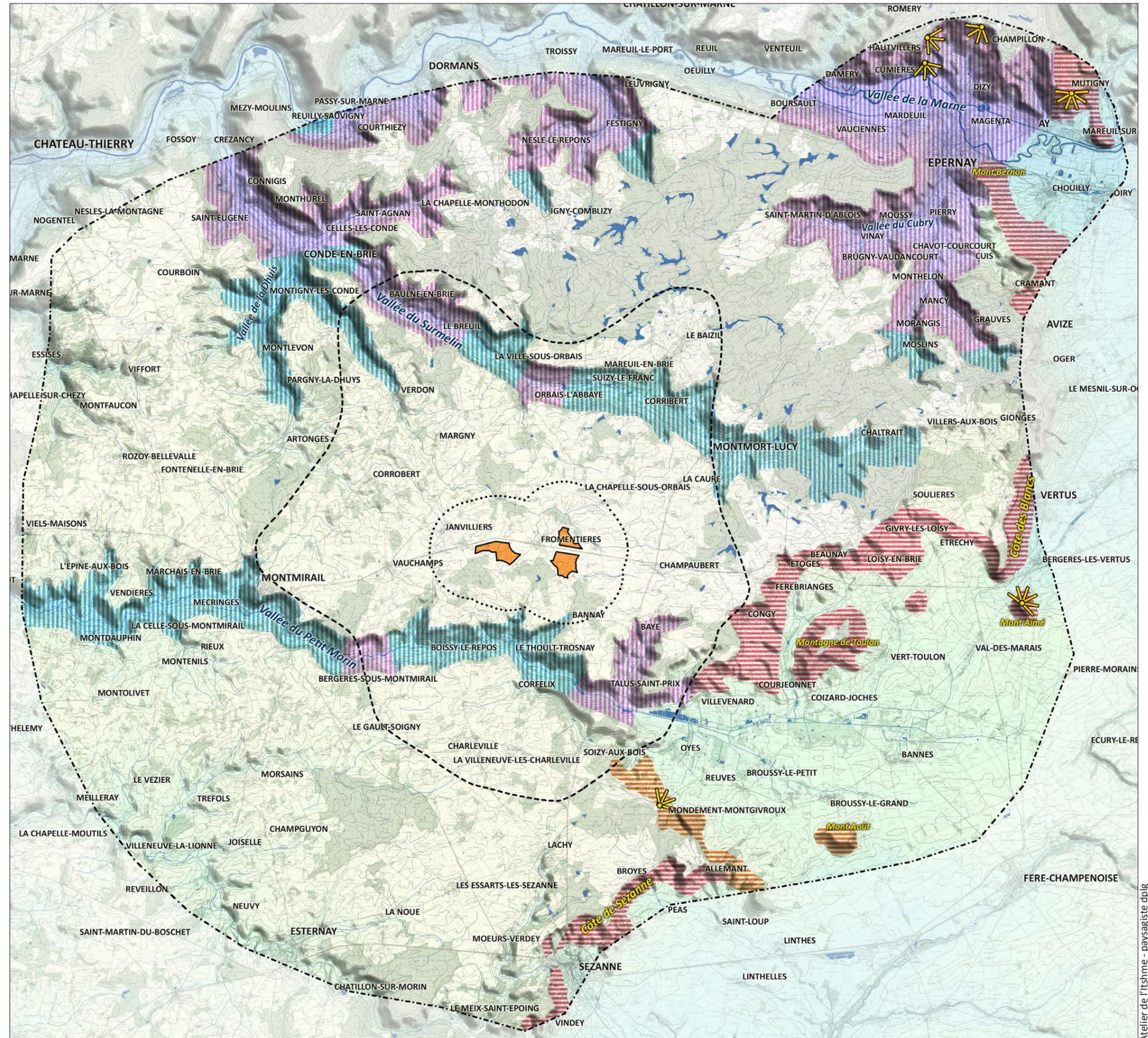
Paysages à fort niveau d'enjeu

-  Côte d'Île-de-France – secteurs viticoles
-  Vallées – secteurs viticoles
-  Belvédères aménagés

Paysages à niveau d'enjeu assez fort

-  Côte d'Île-de-France – secteurs non viticoles
-  Vallées – secteurs non viticoles

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire d'étude immédiate (AEI)
-  Aire d'étude rapprochée (AER)
-  Aire d'étude éloignée (AEE)



Carte des enjeux paysagers
(données fond de carte : IGN - OpenStreetMap /

1.2.2 LES ENJEUX RÉSIDENTIELS, OU LIÉS À LA RECONNAISSANCE SOCIALE ET À LA FRÉQUENTATION DES PAYSAGES

Au-delà des enjeux liés à la valeur intrinsèque des paysages de l'aire d'étude, ces derniers sont également porteurs d'enjeux liés à leur usage et à leur niveau de reconnaissance sociale.

Ces enjeux sont cartographiés en page suivante.

LES ESPACES RÉSIDENTIELS

Les espaces résidentiels, villes ou villages, hameaux ou fermes isolées, constituent un enjeu de cadre de vie, pour les habitants qui y résident (ou qui y travaillent). Dans la présente étude, le niveau de cet enjeu a été corrélé au nombre d'habitants des sites résidentiels (considérant que le cadre de vie d'un nombre élevé d'habitants constitue un enjeu plus important que celui d'un nombre plus réduit d'habitants) :

- Le niveau d'enjeu sera considéré comme « fort » pour les chefs-lieux de commune dont le nombre d'habitant est supérieur à 1000 : Ay, Dizy, Épernay, Esternay, Magenta, Mardeuil, Mareuil-sur-Ay, Montmirail, Pierry, Saint-Martin-d'Ablis et Sézanne. Tous ces chefs-lieux sont situés dans l'aire d'étude éloignée.
- Le niveau d'enjeu sera considéré comme « assez fort » pour les villages dont le nombre d'habitant est inférieur à 1000.
- Enfin, le niveau d'enjeu sera considéré comme « moyen » pour les hameaux et les fermes (ou autres habitations isolées).

LES ITINÉRAIRES FRÉQUENTÉS

Du fait de leur fréquentation, le niveau d'enjeu lié aux perceptions depuis les axes routiers les plus utilisés est dans l'étude considéré comme assez fort : N4, D951, D933, D1, D3 et D933. Deux de ces routes, Les D933 et D951, traversent l'aire d'étude rapprochée. La D933 traverse également l'aire d'étude immédiate.

Le niveau d'enjeu lié aux perceptions depuis les principaux itinéraires routiers secondaires est considéré comme moyen. Parmi ces itinéraires, certains traversent l'aire d'étude rapprochée : les D11, D42, D23, D18, D43 et D41.

LES ITINÉRAIRES DE GRANDE RANDONNÉE

8 chemins de grande randonnée traversent l'aire d'étude, où ils représentent un enjeu assez fort : le GR14, le GRP entre Marne et Champagne, le GRP de la Côte des Blancs, le GRP du Surmelin, le GRP Thibaut de Champagne, le GRP Haute Vallée du Petit Morin, le GRP des Morins et le GRP tour de l'Omois. Parmi eux, 4 passent par l'aire d'étude rapprochée : le GRP du Surmelin, le GRP Thibaut de Champagne, le GRP Haute Vallée du Petit Morin et le GRP tour de l'Omois.

LES SITES ET PAYSAGES SOCIALEMENT RECONNUS

Certains sites et secteurs de l'aire d'étude bénéficient d'une reconnaissance sociale significative. Ils sont cités dans les guides touristiques et sur le site Internet du Comité départemental du tourisme de la Marne.

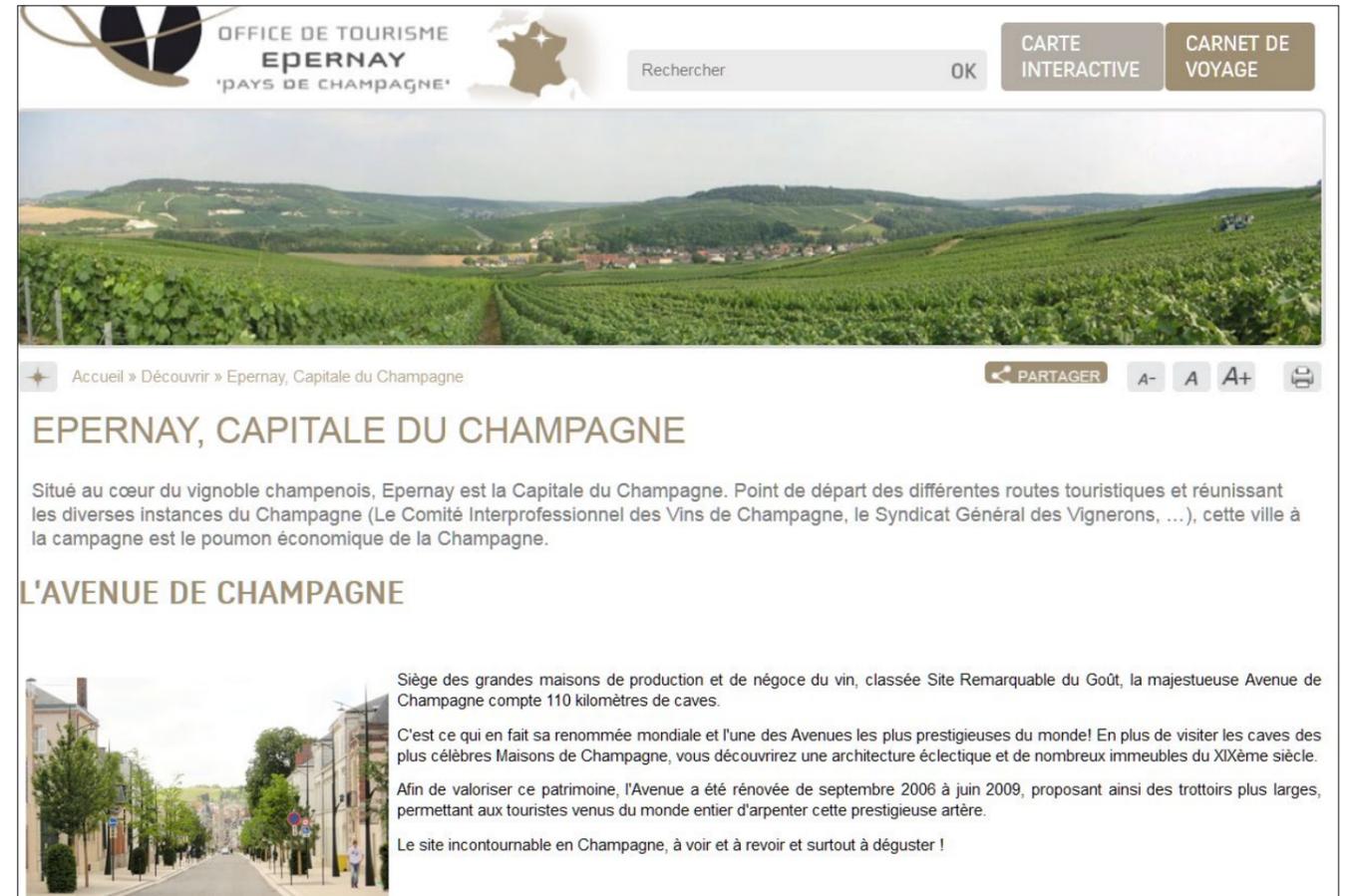
Les vignobles du Champagne représentent un fort niveau d'enjeu, étant donné leur notoriété et leur fréquentation importante par les touristes et les habitants. La « route touristique du Vignoble » est un itinéraire privilégié pour les découvrir.

Représentent également un fort niveau d'enjeu :

- la ville d'Épernay et le village d'Hautvillers (le « berceau » du Champagne), qui sont les deux sites urbains les plus reconnus et fréquentés de l'aire d'étude ;
- les belvédères aménagés.

D'autres sites urbains ou édifices, plus modérément reconnus et fréquentés, représentent un niveau d'enjeu assez fort :

- les villes de Sézanne et de Montmirail ;
- l'abbatiale d'Orbais ;
- le château de Montmort ;
- le château de Condé-en-Brie ;
- le Monument national de la Victoire de la Marne, à Mondement-Montgivroux.



OFFICE DE TOURISME
EPERNAY
'PAYS DE CHAMPAGNE'

Rechercher OK CARTE INTERACTIVE CARNET DE VOYAGE

Accueil » Découvrir » Epernay, Capitale du Champagne PARTAGER A- A A+

EPERNAY, CAPITALE DU CHAMPAGNE

Situé au cœur du vignoble champenois, Epernay est la Capitale du Champagne. Point de départ des différentes routes touristiques et réunissant les diverses instances du Champagne (Le Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne, le Syndicat Général des Vignerons, ...), cette ville à la campagne est le poumon économique de la Champagne.

L'AVENUE DE CHAMPAGNE

Siège des grandes maisons de production et de négoce du vin, classée Site Remarquable du Goût, la majestueuse Avenue de Champagne compte 110 kilomètres de caves.

C'est ce qui en fait sa renommée mondiale et l'une des Avenues les plus prestigieuses du monde! En plus de visiter les caves des plus célèbres Maisons de Champagne, vous découvrirez une architecture éclectique et de nombreux immeubles du XIXème siècle.

Afin de valoriser ce patrimoine, l'Avenue a été rénovée de septembre 2006 à juin 2009, proposant ainsi des trottoirs plus larges, permettant aux touristes venus du monde entier d'arpenter cette prestigieuse artère.

Le site incontournable en Champagne, à voir et à revoir et surtout à déguster !

source : office de tourisme d'Épernay



Particulièrement reconnus, les paysages des vignobles du Champagne représentent un enjeu fort. Ici à hauteur du belvédère qui surplombe Hautvillers, le « berceau » du Champagne.



L'église abbatiale d'Orbais (enjeu assez fort).



Balisage des sentiers de grande randonnée de pays « Thibaut de Champagne » et « Haute Vallée du Petit Morin », à proximité de Talus-Saint-Prix.

Sites résidentiels

 Ville ou village de plus de 1000 habitants : enjeu fort

 Village de moins de 1000 habitants : enjeu assez fort

Hameaux et fermes (non cartographiés) : enjeu moyen

Sites et éléments de paysage reconnus socialement

 Paysages de vignes : enjeu fort

 Ville ou village très reconnu : enjeu fort

 Village ou édifice reconnu : enjeu assez fort

 Belvédères remarquables : enjeu fort

Itinéraires fréquentés

 Itinéraire routier principal : enjeu assez fort

 Itinéraire routier secondaire : enjeu moyen

Itinéraires touristiques et de randonnée

 Itinéraire de grande randonnée : enjeu assez fort

 Route touristique du Vignoble : enjeu fort

Aires d'étude

 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Aire d'étude immédiate (AEI)

 Aire d'étude rapprochée (AER)

 Aire d'étude éloignée (AEE)



Carte des sites et itinéraires reconnus, fréquentés ou résidentiels

(données fond de carte : IGN - OpenStreetMap)



Atelier de l'Isthme - paysagiste dplg

1.2.3 CARTE DE SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS ET LIÉS AU CADRE DE VIE

Légende de la carte

Paysages à fort niveau d'enjeu

 Côte d'Île-de-France – secteurs viticoles

 Vallées – secteurs viticoles

 Belvédères aménagés

Paysages à niveau d'enjeu assez fort

 Côte d'Île-de-France – secteurs non viticoles

 Vallées – secteurs non viticoles

Sites résidentiels

 Ville ou village de plus de 1000 habitants : enjeu fort

 Village de moins de 1000 habitants : enjeu assez fort

Hameaux et fermes (non cartographiés) : enjeu moyen

Sites et éléments de paysage reconnus socialement

 Paysages de vignes : enjeu fort

 Ville ou village très reconnu : enjeu fort

 Village ou édifice reconnu : enjeu assez fort

 Belvédères remarquables : enjeu fort

Itinéraires fréquentés

 Itinéraire routier principal : enjeu assez fort

 Itinéraire routier secondaire : enjeu moyen

Itinéraires touristiques et de randonnée

 Itinéraire de grande randonnée : enjeu assez fort

 Route touristique du Vignoble : enjeu fort

Aires d'étude

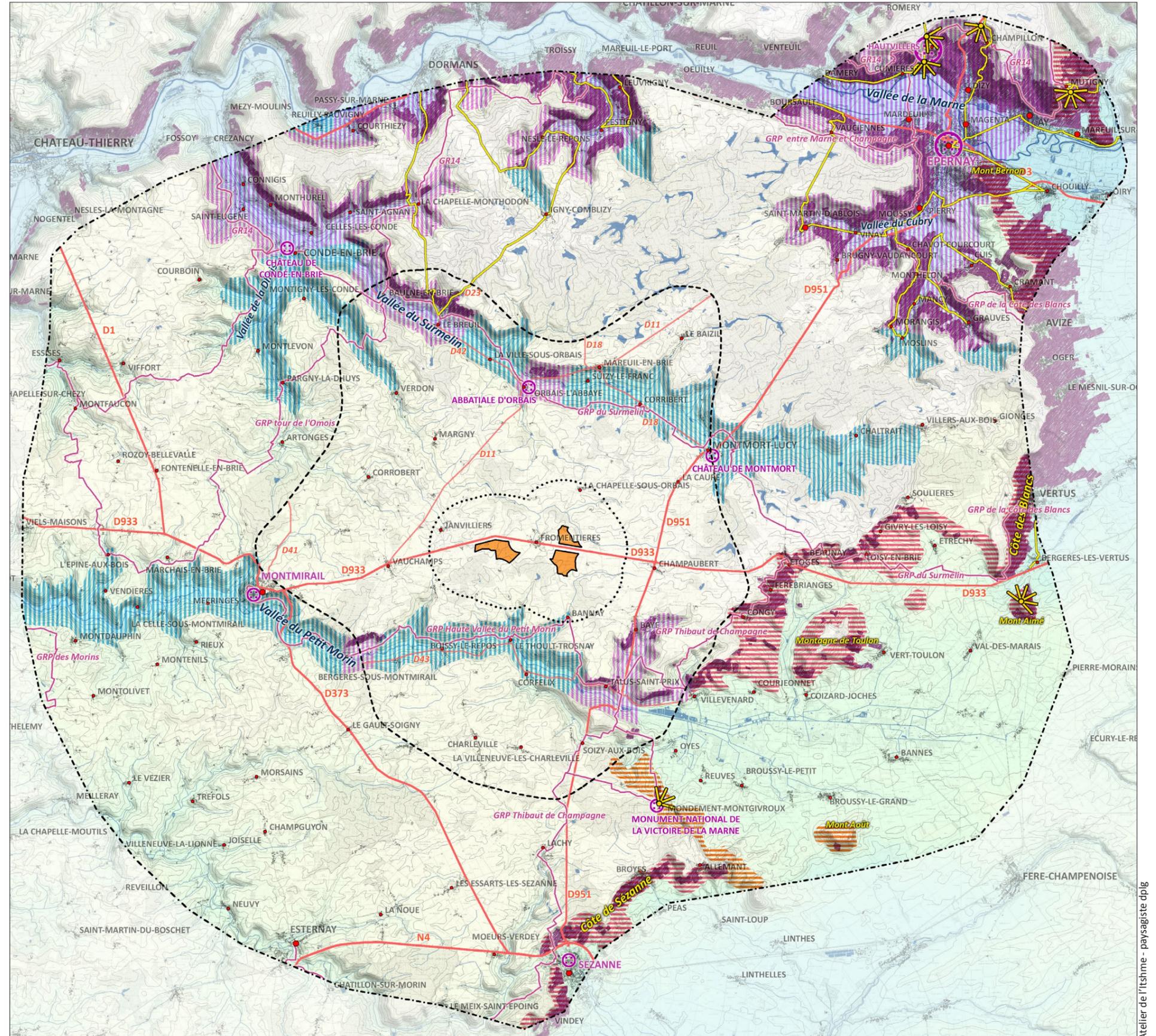
 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Aire d'étude immédiate (AEI)

 Aire d'étude rapprochée (AER)

 Aire d'étude éloignée (AEE)

Légende de la carte présentée en page précédente



Carte de synthèse des enjeux paysagers et liés au cadre de vie

(données fond de carte : IGN - OpenStreetMap)



1.3 LES ENJEUX PATRIMONIAUX

1.3.1 LES MONUMENTS HISTORIQUES PROTÉGÉS

L'aire d'étude comporte 89 monuments historiques protégés au titre de la loi de 1913, dont 56 sont classés et 33 inscrits. Parmi ces édifices, 17 sont localisés dans l'aire d'étude rapprochée, les autres dans l'aire d'étude éloignée.

Ils sont repérés sur la carte ci-contre, ainsi que leurs servitudes de protection (rayon de 500m ou périmètre modifié), puis listés dans un tableau basé sur les données de l'Atlas des Patrimoines (ministère de la Culture).

Dans la présente étude, le niveau d'enjeu est considéré comme :

- fort pour les monuments historiques classés ;
- assez fort pour les monuments historiques inscrits.

Monuments historiques

(les numéros renvoient au tableau qui suit la carte)

 Monument historique classé

 Monument historique inscrit

Servitudes de protection des monuments historiques

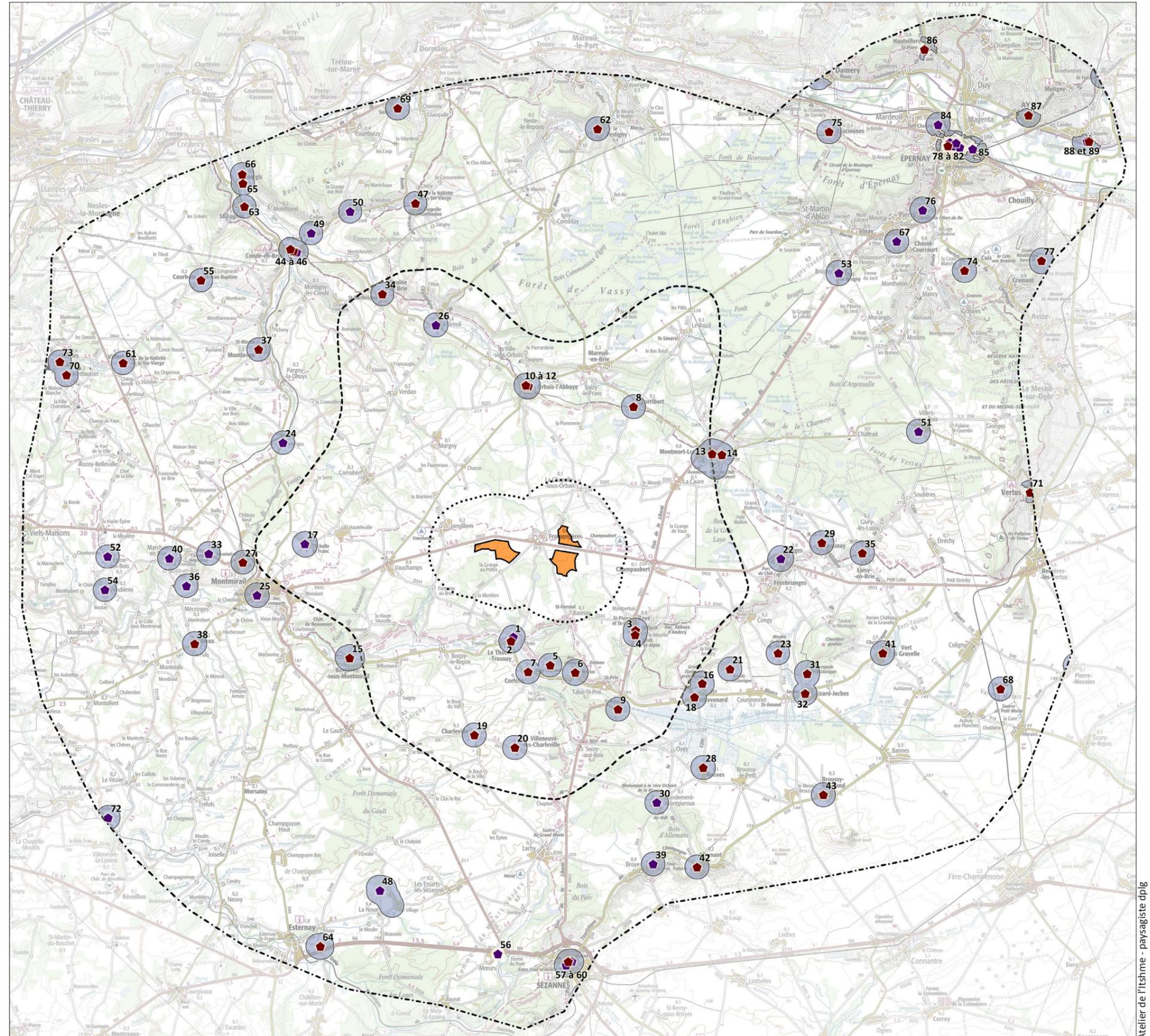
 Périmètres de protection des monuments historiques

 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Aire d'étude immédiate (AEI)

 Aire d'étude rapprochée (AER)

 Aire d'étude éloignée (AEE)



Carte des monuments historiques

(données fond de carte : IGN / MH :Atlas des Patrimoines (ministère de la Culture))



Atelier de l'Isthme - paysagiste dplg

Les monuments historiques protégés (source : <http://atlas.patrimoines.culture.fr>) - 1/2

Dept	Commune	N° sur la carte	Monument	Protection	Enjeu	Réf. Base Mérimée	Aire d'étude	Distance à la ZIP (km)
51	Le Thoult-Trosnay	1	Château	inscrit	assez fort	PA00078874	rapprochée	3.2
51	Le Thoult-Trosnay	2	Eglise Saint Nicolas	classé	fort	PA00078875	rapprochée	3.4
51	Baye	3	Eglise Saint Pierre	classé	fort	PA00078584	rapprochée	3.7
51	Baye	4	Chapelle du Château	classé	fort	PA00078583	rapprochée	3.8
51	Bannay	5	Dolmen dit du "Reclus"	classé	fort	PA00078869	rapprochée	4.0
51	Talus-Saint-Prix	6	Ancienne abbaye du Reclus	classé	fort	PA00078868	rapprochée	4.2
51	Corfélix	7	Eglise Saint Memmie	classé	fort	PA00078673	rapprochée	4.5
51	Corribert	8	Eglise Assomption	classé	fort	PA00078675	rapprochée	6.0
51	Talus-Saint-Prix	9	Eglise de Saint Prix	classé	fort	PA00078870	rapprochée	6.3
51	Orbais-l'Abbaye	10	Eglise Saint Pierre	classé	fort	PA00078755	rapprochée	6.3
51	Orbais-l'Abbaye	11	Abbaye	classé	fort	PA00078755	rapprochée	6.3
51	Orbais-l'Abbaye	12	Tour Saint Réol	classé	fort	PA00078756	rapprochée	6.4
51	Montmort-Lucy	13	Château de Montmort	classé	fort	PA00078747	éloignée	7.0
51	Montmort-Lucy	14	Eglise Saint Pierre-Saint Paul	classé	fort	PA00078748	éloignée	7.4
51	Bergères-sous-Montmirail	15	Château et parc	classé	fort	PA00078588	éloignée	7.2
51	Villevénard	16	Grottes sépulcrales néolithiques	classé	fort	PA00078906	éloignée	7.4
51	Montmirail	17	Château de l'Echelle-le-Franc	inscrit	assez fort	PA51000011	rapprochée	7.5
51	Villevénard	18	Eglise Saint Alpin	classé	fort	PA00078905	éloignée	7.6
51	Charleville	19	Eglise Saint Pierre	classé	fort	PA00078658	rapprochée	7.7
51	La Villeneuve-lès-Charleville	20	Eglise Saint Nicolas	classé	fort	PA00078898	rapprochée	7.8
51	Courjeonnet	21	Grottes et terrain "Les Houillottes"	classé	fort	PA00078680	éloignée	8.0
51	Étoges	22	Château	inscrit	assez fort	PA00078705	éloignée	8.8
51	Congy	23	Menhir de l'étang de Chènevry	classé	fort	PA00078672	éloignée	9.6
2	Dhuys et Morin-en-Brie	24	Eglise d'Artonges	inscrit	assez fort	PA00115508	éloignée	9.6
51	Montmirail	25	Château	inscrit	assez fort	PA00078745	éloignée	9.7
51	Le Breuil	26	Eglise	inscrit	assez fort	PA00078599	rapprochée	9.8
51	Montmirail	27	Reste du dolmen du Trou du Boeuf	classé	fort	PA00078746	éloignée	10.2
51	Reuves	28	Eglise Saint Firmin	classé	fort	PA00078830	éloignée	10.3
51	Beunay	29	Eglise Nativité de la Vierge	classé	fort	PA00078586	éloignée	10.6
51	Mondement-Montgivroux	30	Monument commémoratif	inscrit	assez fort	PA00078924	éloignée	10.7
51	Coizard-Joches	31	Grottes Préhistoriques	classé	fort	PA00078670	éloignée	11.1
51	Coizard-Joches	32	Eglise	classé	fort	PA00078669	éloignée	11.4
2	Dhuys et Morin-en-Brie	33	Colonne commémorative de Montmirail	inscrit	assez fort	PA02000082	éloignée	11.7
2	Vallées en Champagne	34	Eglise de Baulne-en-Brie	classé	fort	PA00115519	rapprochée	11.7
51	Loisy-en-Brie	35	Eglise	classé	fort	PA00078733	éloignée	12.4
2	Dhuys et Morin-en-Brie	36	Maison forte dite Ferme de Villefontaine	inscrit	assez fort	PA02000069	éloignée	12.7
2	Montlevon	37	Eglise	classé	fort	PA00115830	éloignée	12.8
51	Rieux	38	Eglise Saint Laurent	classé	fort	PA00078832	éloignée	12.9
51	Broyes	39	Four de l'ancienne tuilerie	inscrit	assez fort	PA51000004	éloignée	13.2
2	Dhuys et Morin-en-Brie	40	Eglise de Marchais en Brie	inscrit	assez fort	PA00115800	éloignée	13.4
51	Vert-Toulon	41	Eglise Saint René de Vert la Gravelle	classé	fort	PA00078888	éloignée	13.9
51	Allemant	42	Eglise Saint-Remi	classé	fort	PA00078563	éloignée	14.0
51	Broussy-le-Grand	43	Eglise Saint Apollinaire	classé	fort	PA00078601	éloignée	14.6
2	Condé-en-Brie	44	Halles et mairie	inscrit	assez fort	PA00115610	éloignée	15.1

Les monuments historiques protégés (source : <http://atlas.patrimoines.culture.fr>) - 2/2

Dept	Commune	N° sur la carte	Monument	Protection		Réf. Base Mérimée	Aire d'étude	Distance à la ZIP (km)
2	Condé-en-Brie	45	Eglise	classé	fort	PA00115609	éloignée	15.2
2	Condé-en-Brie	46	Château de Condé	classé	fort	PA00115608	éloignée	15.3
2	Vallées en Champagne	47	Eglise de la Chapelle-Monthodon	classé	fort	PA00115582	éloignée	15.2
51	La Noue	48	Château des Granges	inscrit	assez fort	PA00078919	éloignée	15.4
2	Celles-lès-Condé	49	Eglise	inscrit	assez fort	PA00115574	éloignée	15.5
2	Vallées en Champagne	50	Eglise de Saint-Agnan	inscrit	assez fort	PA00115896	éloignée	15.6
51	Villers-aux-Bois	51	Château	inscrit	assez fort	PA00078901	éloignée	15.7
2	L'Epine-aux-Bois	52	Eglise	inscrit	assez fort	PA00115659	éloignée	16.1
51	Brugny-Vaudancourt	53	Château	inscrit	assez fort	PA00078917	éloignée	16.3
2	Vendières	54	Eglise	inscrit	assez fort	PA00115968	éloignée	16.3
2	Courboin	55	Eglise	classé	fort	PA00115625	éloignée	16.7
51	Mœurs-Verdey	56	Eglise de Mœurs	inscrit	assez fort		éloignée	16.8
51	Sézanne	57	Eglise Saint Denis	classé	fort	PA00078856	éloignée	16.9
51	Sézanne	58	Marché couvert	inscrit	assez fort	PA00078858	éloignée	16.9
51	Sézanne	59	Puits du 16ème siècle	classé	fort	PA00078859	éloignée	16.9
51	Sézanne	60	3, place du Champ Benoist	inscrit	assez fort	PA00078857	éloignée	17.1
2	Viffort	61	Eglise	classé	fort	PA00115980	éloignée	17.4
51	Festigny	62	Eglise Saint Laurent	classé	fort	PA00078710	éloignée	17.5
2	Saint-Eugène	63	Eglise	classé	fort	PA00115900	éloignée	18.0
51	Esternay	64	Château	classé	fort	PA00078704	éloignée	18.6
2	Connigis	65	Eglise	classé	fort	PA00115614	éloignée	18.9
2	Connigis	66	Croix de cimetière	classé	fort	PA00115613	éloignée	19.2
51	Chavot-Courcourt	67	Eglise Saint Martin	inscrit	assez fort	PA00078665	éloignée	19.1
51	Val-des-Marais	68	Dolmen	classé	fort	PA00078880	éloignée	19.3
51	Dormans	69	Eglise de Soilly	classé	fort	PA00078696	éloignée	19.4
2	Montfaucon	70	Croix de cimetière	classé	fort	PA00115824	éloignée	19.4
51	Vertus	71	Eglise Saint Martin	classé	fort	PA00078889	éloignée	19.9
51	Villeneuve-la-Lionne	72	Restes de l'église de Belleau	inscrit	assez fort	PA00078897	éloignée	19.9
2	Essises	73	Eglise	classé	fort	PA00115661	éloignée	19.9
51	Cuis	74	Eglise Saint Nicaise	classé	fort	PA00078688	éloignée	20.7
51	Vauciennes	75	Eglise Saint Léger	classé	fort	PA00078883	éloignée	20.8
51	Pierry	76	Maison "Les Aulnois"	inscrit	assez fort	PA00078763	éloignée	20.9
51	Chouilly	77	Grotte néolithique, dite Saran IV	classé	fort	PA00078668	éloignée	23.8
51	Épernay	78	Eglise Saint Martin	classé	fort	PA00078699	éloignée	23.6
51	Épernay	79	38 rue du Général Leclerc	inscrit	assez fort	PA00078700	éloignée	23.7
51	Épernay	80	7, rue du Docteur Verron	inscrit	assez fort	PA00125383	éloignée	23.8
51	Épernay	81	Hôtel de Ville, ancien Hôtel Auban-Moet	inscrit	assez fort	PA51000018	éloignée	23.8
51	Épernay	82	Château Perrier	inscrit	assez fort	PA51000019	éloignée	24.0
51	Épernay	83	Théâtre	inscrit	assez fort	PA00078701	éloignée	24.0
51	Épernay	84	Fort Chabrol	inscrit	assez fort	PA51000021	éloignée	24.0
51	Épernay	85	Bâtiments de la Maison "Champagne de Castellane"	inscrit	assez fort	PA00078918	éloignée	24.3
51	Hautvillers	86	Ancienne abbaye	classé	fort	PA00078717	éloignée	26.2
51	Aÿ-Champagne	87	Eglise Saint Brice de Aÿ	classé	fort	PA00078579	éloignée	27.1
51	Aÿ-Champagne	88	Château de Mareuil-sur-Aÿ	inscrit	assez fort	PA51000010	éloignée	28.4
51	Aÿ-Champagne	89	Eglise Saint Hilaire de Mareuil-sur-Aÿ	classé	fort	PA00078738	éloignée	28.5

1.3.2 LES SITES PROTÉGÉS AU TITRE DE LA LOI DE 1930

17 périmètres situés dans l'aire d'étude sont protégés au titre de la loi de 1930 sur les sites. 12 sont classés et 5 inscrits. Tous ces périmètres sont localisés dans l'aire d'étude éloignée.

Dans l'étude, le niveau d'enjeu sera considéré comme :

- fort pour les sites classés ;
- assez fort pour les sites inscrits.

Les secteurs concernés sont cartographiés page 23.

Les sites protégés au titre de la loi de 1930 - source : DREAL Grand Est, DREAL Île-de-France et DREAL Hauts-de-France							
Site	N° sur la carte du § 1.3.5	Commune et département	Protection	Enjeu	Date de protection	Aire d'étude	Distance à la ZIP (km), au plus proche
Avenues (sol et plantations), parcelle n°27, section C à Montmirail	S1	Montmirail (51)	classé	fort	15/02/1943	éloignée	9.1
Remparts anciens et leurs abords à Montmirail	S2	Montmirail (51)	classé	fort	28/09/1948	éloignée	9.5
Château (site du) à Mondement-Montgivroux	S3	Mondement-Montgivroux (51)	classé	fort	04/06/1934	éloignée	10.6
Orme en bordure et à l'ouest du chemin vicinal de Mœurs aux Essarts	S4	Les Essarts-lès-Sézanne (51)	classé	fort	04/12/1935	éloignée	15.1
sources du Sourdon à Saint-Martin-d'Ablois	S5	Saint-Martin-d'Ablois (51)	inscrit	assez fort	01/10/1943	éloignée	15.6
Château et son parc à Brugny-Vaudancourt	S6	Brugny-Vaudancourt (51)	classé	fort	26/08/1943	éloignée	15.9
Mails à Sézanne	S7	Sézanne (51)	classé	fort	13/04/1943	éloignée	16.7
Centre ancien de Sézanne	S8	Sézanne (51)	inscrit	assez fort	20/05/1983	éloignée	16.7
Orme centenaire sur la place publique à Moslins	S9	Moslins (51)	classé	fort	15/02/1933	éloignée	17.1
Mont-Aimé à Bergères-lès-Vertus et Val-des-Marais	S10	Bergères-lès-Vertus et Val-des-Marais (51)	inscrit	assez fort	20/08/1972	éloignée	19.3
Falaises des Roualles à Cuis	S11	Cuis (51)	classé	fort	24/12/1931	éloignée	19.7
Pièce d'eau dite « puits Saint-Martin », lavoir et place du donjon à Vertus	S12	Vertus (51)	classé	fort	30/12/1958	éloignée	19.8
Porte de ville dite « porte Baudet » (ancienne) à Vertus	S13	Vertus (51)	classé	fort	15/09/1931	éloignée	19.9
Allée de platanes bordant la D22 a Damery	S14	Damery (51)	classé	fort	29/05/1933	éloignée	21.6
Mont Bernon (partie) a Épernay	S15	Épernay (51)	inscrit	assez fort	14/11/1963	éloignée	23.4
Sommet du mont Bernon à Épernay	S16	Épernay (51)	classé	fort	20/06/1934	éloignée	23.5
Berceau du champagne à Hautvillers	S17	Hautvillers (51)	inscrit	assez fort	08/12/1981	éloignée	24.7

1.3.3 LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

On recense 3 plans de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) dans l'aire d'étude, qui depuis 2016 ont remplacé les anciennes ZPPAUP et AVAP.

Ces périmètres, situés dans l'aire d'étude éloignée, représentent un fort niveau d'enjeu.

Les secteurs concernés sont cartographiés page 23.

Les sites patrimoniaux remarquables - source : http://atlas.patrimoines.culture.fr							
Périmètre	Dept	Communes	Protection	Enjeu	Date de protection	Aire d'étude	Distance à la ZIP (km), au plus proche
PVAP de Condé-en-Brie (ancienne ZPPAUP)	02	Condé-en-Brie	PVAP	fort	1995	éloignée	14.0
PVAP d'Épernay (ancienne ZPPAUP)	51	Épernay	PVAP	fort	2003	éloignée	21.4
PVAP d'Ay-Champagne, Hautvillers et Mareuil-sur-Ay (ancienne AVAP)	51	Ay-Champagne, Hautvillers et Mareuil-sur-Ay	PVAP	fort	2014	éloignée	24.6

1.3.3 LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX EXISTANTS OU À L'ÉTUDE

Créé en 1976, le PNR de la Montagne de Reims s'établit entre Reims et Épernay. Il est partiellement localisé dans l'aire d'étude éloignée, dans le secteur des Coteaux historiques du Champagne.

En Seine-et-Marne, la création du PNR de la Brie et des deux Morins est à l'étude depuis 2007. Le périmètre d'étude englobe 132 communes briardes, parmi lesquelles des communes situées dans l'aire d'étude, aux limites du département de la Marne.

Les secteurs concernés sont cartographiés page 23.

Les parcs naturels régionaux - source : PNR de la Montagne de Reims et Comité syndical du projet de PNR de la Brie et des deux Morin)							
PNR	Localisation	Communes concernées dans l'aire d'étude	Statut	Enjeu	Date de création	Aire d'étude	Distance à la ZIP (km), au plus proche
PNR de la Montagne de Reims	Marne	Ay, Champillon, Dizy, Hautvillers, Cumières, Mutigny Mareuil-sur-Ay	PNR existant	assez fort	1976	éloignée	21.2
PNR de la Brie et des deux Morins (PNR à l'étude)	Seine-et-Marne	à préciser (PNR à l'étude)	PNR à l'étude	assez fort	PNR à l'étude	éloignée	à préciser (PNR à l'étude)

1.3.4 LE PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

En 2015, l'UNESCO a inscrit les « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » sur la liste du patrimoine mondial. Le Bien inscrit et sa zone tampon comprennent deux périmètres situés dans l'aire d'étude éloignée :

- les « Coteaux historiques » (villages et coteaux viticoles d'Ay, Dizy, Hautvillers, Cumières, Mutigny et Mareuil-sur-Ay) ;
- l'avenue de Champagne à Épernay.

Par ailleurs, l'association « Paysages et Sites de mémoire de la Grande guerre » a pour ambition de faire inscrire sur la liste du patrimoine mondial 136 sites répartis entre la France et la Belgique. L'Unesco devrait rendre sa décision en 2018, l'année du centenaire de la fin du premier conflit mondial.

Un site, parmi les 136 retenus dans le dossier de candidature, est localisé dans l'aire d'étude : le cimetière communal et la chapelle de Mondement-Montgivroux, qui sont situés à proximité immédiate du Monument national de la Victoire de la Marne. Ce site est également un belvédère remarquable.

Les secteurs concernés sont cartographiés page 23.

Le patrimoine mondial de l'UNESCO - source : http://atlas.patrimoines.culture.fr et http://www.paysages-et-sites-de-memoire.fr							
Bien Unesco	Localisation	Communes et sites concernés dans l'aire d'étude	Protection	Enjeu	Date de protection	Aire d'étude	Distance à la ZIP (km), au plus proche
Paysages et sites de mémoire de la Grande guerre (site candidat au patrimoine mondial)	France et Belgique	Mondement-Montgivroux (Marne) : cimetière communal français & chapelle	patrimoine mondial UNESCO : candidature en cours	fort (sous réserve d'une inscription future sur la liste du patrimoine mondial)	candidature en cours	éloignée	10.5
Coteaux, Maisons et Caves de Champagne	Marne	Épernay, Ay, Champillon, Dizy, Hautvillers, Cumières, Mutigny et Mareuil-sur-Ay	patrimoine mondial UNESCO	fort	2015	éloignée	22.3

1.3.5 CARTE DES SITES LOI DE 1930, DES PVAP, DES PNR ET DU PATRIMOINE MONDIAL UNESCO

Sites protégés au titre de la loi de 1930
(les numéros sont repris du tableau du paragraphe 1.3.2)

-  Site classé (enjeu fort)
-  Site classé de faible surface (enjeu fort)
-  Site inscrit (enjeu assez fort)
-  Site inscrit de faible surface (enjeu assez fort)

Sites Patrimoniaux Remarquables

-  PVAP (ex ZPPAUP ou AVAP)

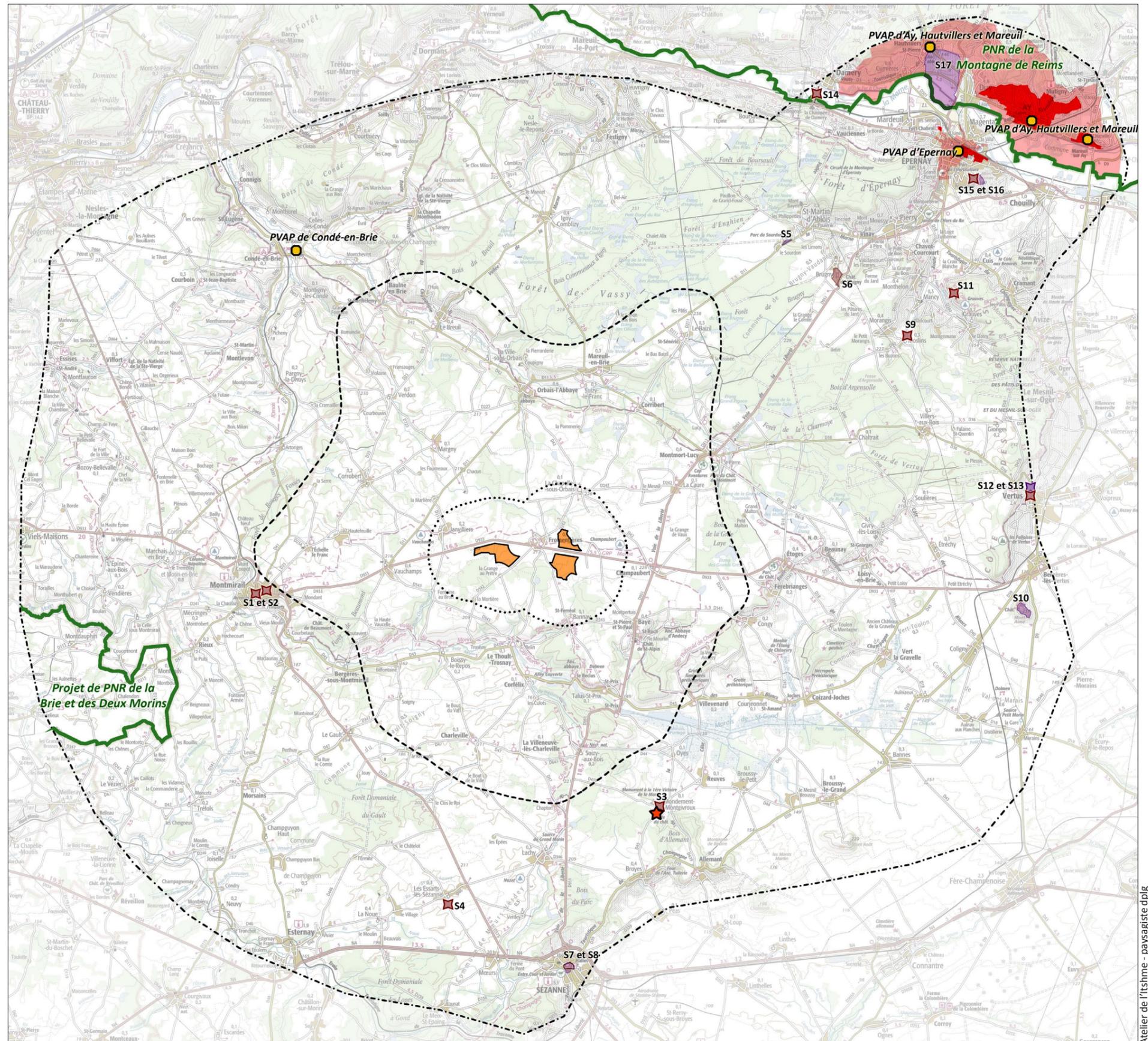
Patrimoine mondial de l'UNESCO

-  Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Bien : enjeu fort
-  Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - zone tampon : enjeu assez fort
-  Site candidat à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (source : Association Paysages et Sites de mémoire de la Grande guerre) : enjeu fort

Parcs naturels régionaux

-  Parc naturel régional existant ou à l'étude : enjeu assez fort

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire d'étude immédiate (AEI)
-  Aire d'étude rapprochée (AER)
-  Aire d'étude éloignée (AEE)



Carte des sites loi de 1930, des PVAP, des PNR et du patrimoine mondial UNESCO

(source sites classés et inscrits : DREAL ; PVAP et UNESCO : source : <http://atlas.patrimoines.culture.fr> et <http://www.paysages-et-sites-de-memoire.fr> ;
PNR : PNR de la Montagne de Reims et Comité syndical du projet de PNR de la Brie et des deux Morin)

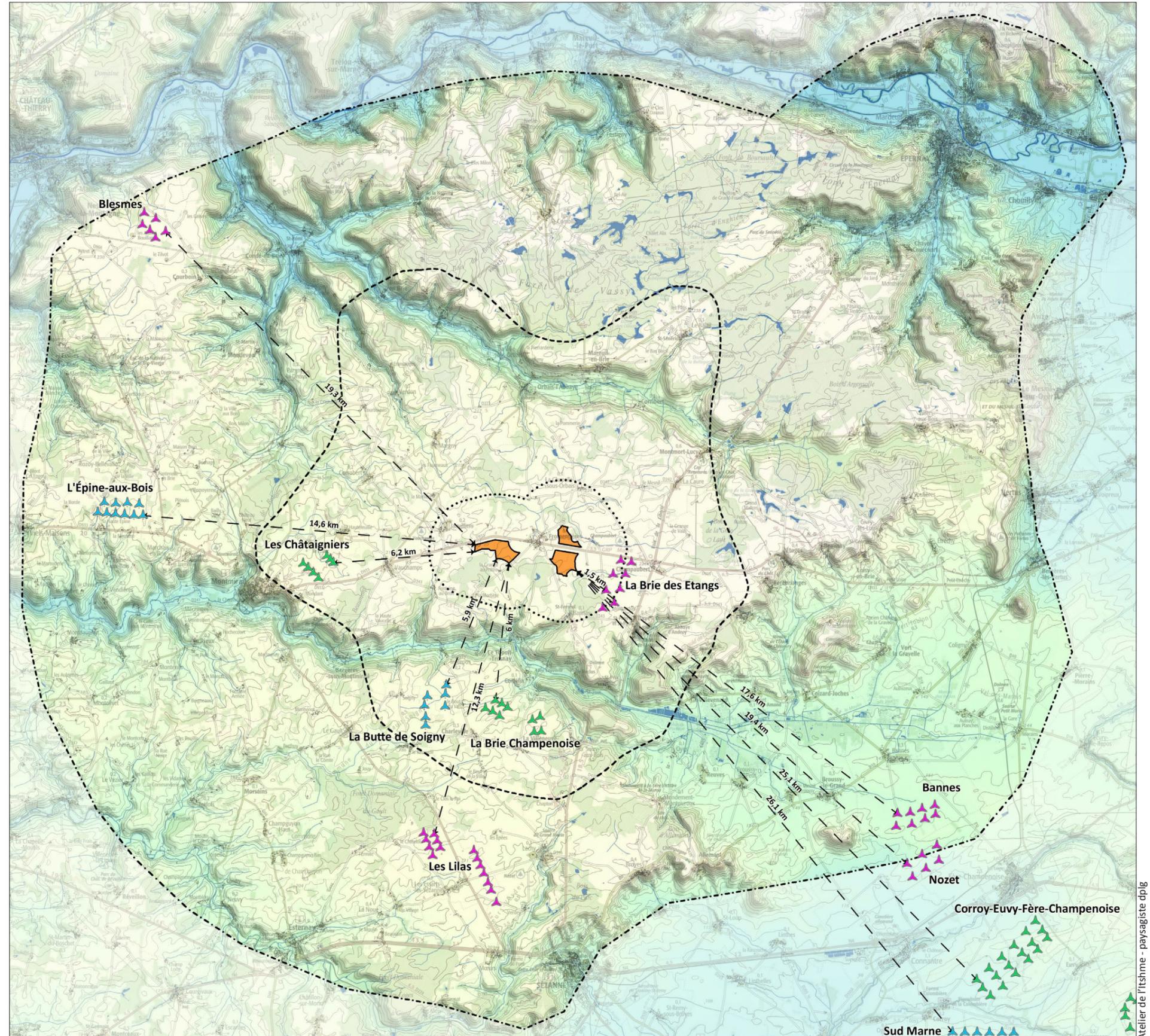


1.4 LE CONTEXTE EOLIEN DU PROJET

LES PARCS ET PROJETS ÉOLIENS				
source : DREAL Grand Est, DREAL Île-de-France et DREAL Hauts-de-France				
Nom	Statut	Nombre d'éoliennes	Aire d'étude	Distance à la ZIP (km)
La Brie des Etangs	en cours d'instruction	8	immédiate et rapprochée	1.5
La Butte de Soigny	autorisé	7	rapprochée	5.9
La Brie Champenoise	construit	10	rapprochée	6.0
Les Châtaigniers	construit	7	rapprochée	6.2
Les Lilas	en cours d'instruction	14	éloignée	12
L'Épine-aux-Bois	autorisé	10	éloignée	14.6
Bannes	en cours d'instruction	8	éloignée	17.6
Blesmes	en cours d'instruction	6	éloignée	19.3
Nozet	en cours d'instruction	6	éloignée (partiellement)	19.4
Corroy-Euvy-Fère-Champenoise	construit	18	hors aire d'étude	25.1
Sud Marne	autorisé	30	hors aire d'étude	26.1

Contexte éolien

-  Eolienne d'un parc éolien construit
-  Eolienne d'un projet autorisé
-  Eolienne d'un projet en cours d'instruction
-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire d'étude immédiate (AEI)
-  Aire d'étude rapprochée (AER)
-  Aire d'étude éloignée (AEE)



Carte des parcs et projets éoliens

(données fond de carte : IGN - OpenStreetMap / source parcs éoliens : IDÉO Bourgogne-Franche-Comté)

2. PERCEPTIONS DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE ET ÉVALUATION DES SENSIBILITÉS

Ce chapitre présente les analyses de la perception de la Zone d'implantation potentielle (ZIP), où seront positionnées les éoliennes du projet. Considérée dans un premier temps à l'échelle de l'ensemble de l'aire d'étude, cette perception est ensuite envisagée depuis les secteurs à enjeu recensés dans le premier chapitre de l'étude, afin d'évaluer leur niveau de sensibilité au projet.

Rappelons ici que c'est la perception de la Zone d'implantation potentielle qui est évaluée dans le chapitre 2, et non celles des éoliennes du projet, dont le positionnement précis n'est pas encore déterminé à ce stade de l'étude. L'aire de perception de la ZIP est susceptible d'être plus étendue que celle des éoliennes du projet, qui n'occuperont au final qu'une partie de ce périmètre. La perception du projet lui-même est analysée dans le chapitre 4 de l'étude.

L'analyse de la perception de la Zone d'implantation potentielle est particulièrement nécessaire, à l'amont du positionnement précis des éoliennes du projet : elle doit autant que possible permettre d'éviter ou de réduire les impacts du projet sur les sites porteurs d'enjeux paysagers, patrimoniaux ou liés au cadre de vie.

LES OUTILS MOBILISÉS

L'analyse de la perception de la Zone d'implantation potentielle (ZIP) s'appuie sur différents outils :

- Une cartographie calculée par ordinateur, qui détermine l'aire de perception de la Zone d'implantation potentielle, celle-ci étant envisagée comme un volume virtuel haut de 200 mètres (hauteur maximale envisagée pour les éoliennes par le porteur du projet), et dont la base correspond à la surface de la ZIP.
- Des analyses de terrain, particulièrement importantes dans l'évaluation du niveau des sensibilités. Elles permettent de préciser les conditions de perceptions depuis les abords des monuments historiques (et les situations de covisibilité avec ces derniers), les sites classés ou inscrits, les villages et hameaux proches de la Zone d'implantation potentielle, les routes, etc.
- Des photographies depuis des points de vue à enjeu, sur lesquelles la position de la ZIP a été estimée, dans des vues à hauteur d'homme.

L'ÉVALUATION DU NIVEAU DE SENSIBILITÉ DES ÉLÉMENTS PORTEURS D'ENJEUX

Les éléments à enjeu de l'aire d'étude ont été recensés dans le premier chapitre de l'étude, et leur niveau d'enjeu a été précisé. Pour mémoire, l'appréciation des enjeux est indépendante du projet.

Dans le présent chapitre, c'est le niveau de sensibilité au projet de ces éléments à enjeu qui est évaluée. La sensibilité exprime le risque que l'on a de perdre tout ou partie de la valeur d'un élément à enjeu, du fait de la réalisation du projet.

Le niveau de sensibilité a été évalué en croisant :

- Un critère quantitatif : la distance qui sépare l'élément à enjeu de la Zone d'implantation potentielle, partant du postulat que les impacts du projet seront généralement plus importants pour les éléments les plus proches du projet.
- Des appréciations plus qualitatives sur les effets possibles du projet éolien (significatifs, assez significatifs, limités, très limités ou nuls), basées notamment sur l'analyse de photographies réalisés depuis des points de vue à enjeu, et qui sont présentées dans la suite de ce chapitre. Ces appréciations tiennent compte des conditions de perceptions propres aux différents points de vue analysés, ce qui permet d'évaluer plus justement leur niveau de sensibilité (partant du constat qu'un point de vue proche de la Zone d'implantation potentielle peut s'avérer être très peu exposé à sa perception).

Il est important de garder en mémoire que le niveau de sensibilité d'un élément à enjeu ne peut être supérieur à son niveau d'enjeu. En effet, le niveau de sensibilité jauge une perte de valeur potentielle, il est donc corrélé à cette valeur. A titre d'exemple, si un paysage dont le niveau d'enjeu est « fort » peut avoir un niveau de sensibilité également « fort », un paysage dont le niveau d'enjeu est « moyen », ne peut en revanche avoir un niveau de sensibilité plus important que « moyen ». Cette méthode d'évaluation a l'avantage d'offrir au final une vision clairement hiérarchisée des risques potentiels dont le projet est porteur, en prenant en compte non seulement les effets potentiels du projet, mais aussi la valeur des sites soumis à ces effets potentiels.

Autre remarque importante : le niveau de sensibilité d'un élément à enjeu ne préjuge pas directement du niveau d'impact qu'aura sur lui le projet éolien. En effet, les éoliennes du projet n'occuperont au final qu'une partie de la Zone d'implantation potentielle, et pourront être ordonnancées de façon à préserver la valeur de certains éléments à enjeu. Depuis certains points de vue, le niveau des impacts du projet pourra ainsi être plus faible que leur niveau de sensibilité, tel qu'il est évalué dans le présent chapitre.

2.1 PERCEPTION GÉNÉRALE DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP)

Afin d'objectiver les analyses et de préciser là où des perceptions de la Zone d'implantation potentielle (ZIP) sont possibles, son aire de perception a été calculée à l'aide du logiciel Global Mapper (système d'information géographique), sur la base du modèle numérique de terrain BD-Alti de l'IGN (au pas de 75m), ajusté afin de tenir compte de la présence des principales surfaces boisées (numérisées à partir des fonds Scan 25 de l'IGN). Par perception de la ZIP, on comprendra perception du gabarit de cette aire, c'est à dire d'un volume virtuel haut de 200 mètres (hauteur maximale envisagée pour les éoliennes par le porteur du projet), et dont la base est égale à la surface de la ZIP.

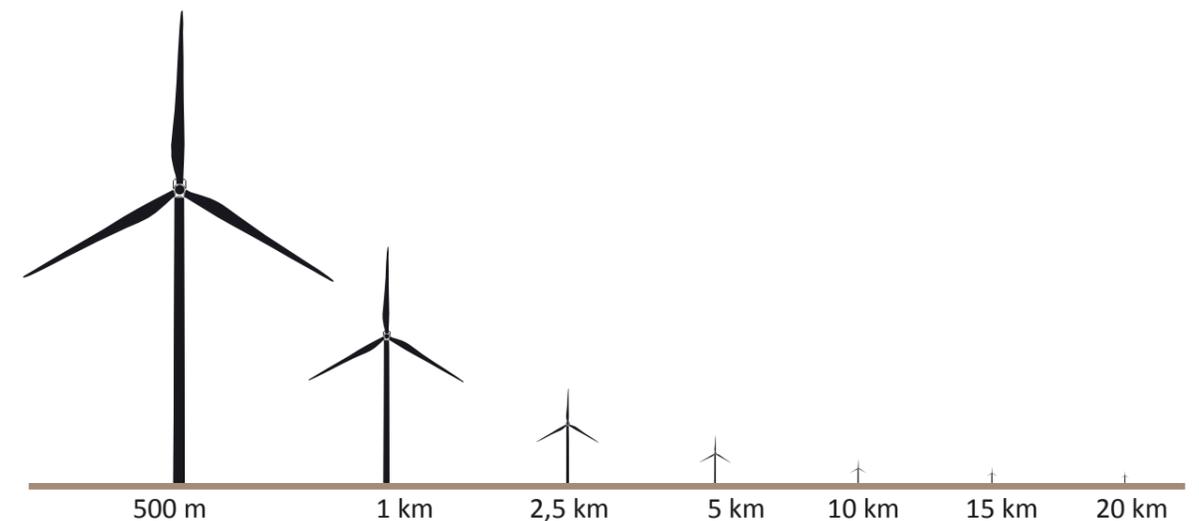
Les éléments suivants ont été retenus pour calculer l'étendue de l'aire de perception de la Zone d'implantation potentielle :

- Hauteur du gabarit virtuel de la Zone d'implantation potentielle par rapport au sol : 200 m. La Zone d'implantation potentielle est considéré comme perceptible dès lors que les calculs indiquent que ce gabarit est visible, même partiellement.
- Hauteur des yeux de l'observateur : 1,70m
- Les secteurs bâtis (villes, villages et constructions iso-

lées) sont exclus de l'analyse cartographique, la méthode de calcul étant inadaptée à leurs particularités (grande complexité des volumes pouvant masquer la Zone d'implantation potentielle, étant donné la présence de constructions et de végétation arborée dans les jardins).

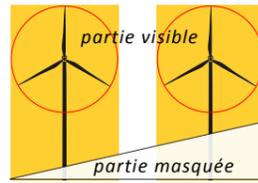
- Les « zones d'ombres » situées en arrière des principales masses arborées sont prises en compte dans les calculs, sur la base d'une hauteur des arbres estimée à 15 mètres (pouvant être plus importante dans la réalité, notamment en fond de vallée). Par ailleurs, on considère dans les calculs que la ZIP n'est pas visible depuis les sous-bois.
- La ZIP est considérée comme visible, même si cette perception n'est que partielle, voire très partielle. L'aire de perception cartographiée ne représente donc pas seulement les secteurs depuis lesquels la ZIP est visible en totalité.

La carte en page suivante figure l'aire de perception de la Zone d'implantation potentielle, calculée selon cette méthode. Elle permet de mesurer l'effet occultant des reliefs et des masses boisées dans la perception de la ZIP (envisagée comme un volume virtuel et théorique, haut de 200 mètres, comme expliqué plus haut).

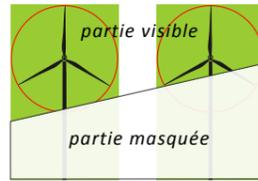


Échelle relative d'une éolienne en fonction de la distance à laquelle elle est observée
(sa hauteur relative est inversement proportionnelle à cette distance)

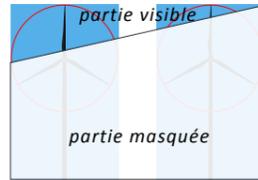
 Secteurs depuis lesquels un objet haut de 200m situé dans la ZIP peut être visible sur plus des deux tiers de sa hauteur totale



 Secteurs depuis lesquels un objet haut de 200m situé dans la ZIP peut être visible sur plus d'un tiers et moins des deux tiers de sa hauteur totale



 Secteurs depuis lesquels un objet haut de 200m situé dans la ZIP ne peut être visible que sur moins d'un tiers de sa hauteur totale



Nota :

- Les principaux boisements sont intégrés dans le modèle numérique de terrain, et donc leur effet occultant pris en compte
- La perception de l'AER n'est pas cartographiée dans les secteurs boisés ou urbanisés

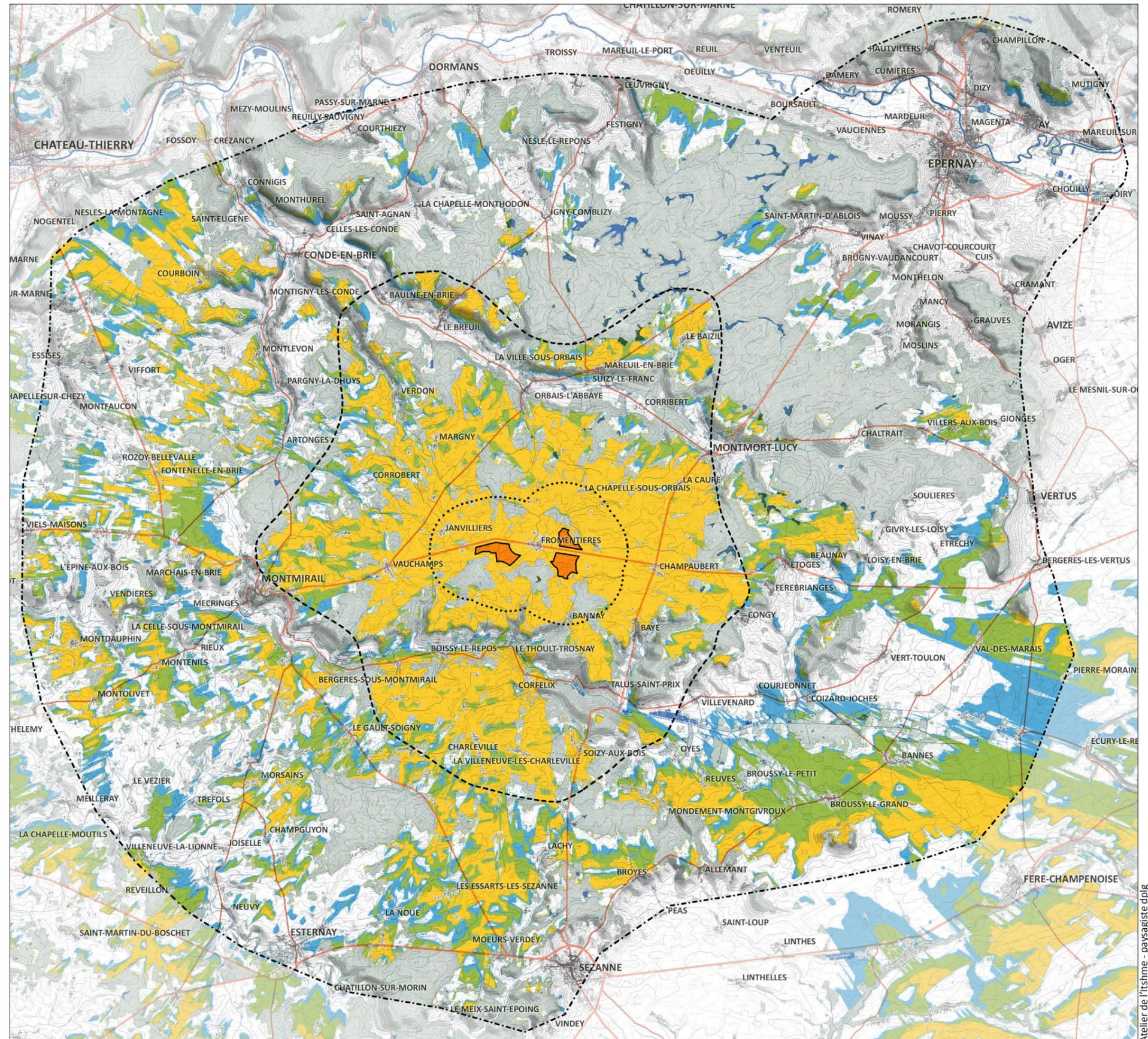
 Boisements

 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Aire d'étude immédiate (AEI)

 Aire d'étude rapprochée (AER)

 Aire d'étude éloignée (AEE)



Carte de l'aire de perception de la Zone d'implantation potentielle

(Calculs de visibilité : Global Mapper / Données source pour les calculs : MNT IGN Bd Alti 75m / forêts et fond de plan : IGN / méthodologie de calcul : voir en page précédente)



2.2 PAYSAGES À ENJEU ET PERCEPTIONS DE LA ZIP

Ce paragraphe présente les analyses de la perception de la ZIP associées aux paysages à enjeux, et évalue le niveau de sensibilité au projet de ces derniers. Les résultats des analyses sont détaillés dans le tableau présenté ci-après, puis par une carte qui figure les secteurs aux enjeux paysagers de niveau fort ou moyen-fort, et depuis lesquels la ZIP est visible (et donc, potentiellement, le projet).

À la suite de la carte, une série de photographies est analysée, qui apportent des informations qualitatives sur la façon dont la ZIP est perçue depuis des points de vue sensibles.

Niveau de sensibilité des paysages à enjeu							
Paysages à enjeu	Niveau d'enjeu	Distance minimale à la ZIP des secteurs concernés par des perceptions de la ZIP	Aire d'étude	Perceptions de la ZIP	Effets possibles du projet éolien	Niveau de sensibilité	Points de vigilance
Vallées de la Marne et de ses petits affluents	fort (secteurs viticoles) assez fort (secteurs non viticoles)	27.4 km	éloignée	<ul style="list-style-type: none"> perceptions ponctuelles et à très grande distance, à l'ouest de Mutigny et au nord d'Ay ZIP en limite de perception et à très grande distance depuis le belvédère de Bellevue, à Champillon 	très limités	faible	<ul style="list-style-type: none"> coteaux viticoles situés dans la périmètre du Bien inscrit au patrimoine mondial UNESCO, à Ay et Mutigny belvédère de Bellevue, à Champillon
Vallées du Surmelin et de ses petits affluents	fort (secteurs viticoles) assez fort (secteurs non viticoles)	6.4 km	rapprochée et éloignée	<ul style="list-style-type: none"> perceptions locales depuis les coteaux de la rive nord de la vallée du Surmelin, plus fréquentes dans le secteur du Breuil / voir photo P1 à la suite du tableau ; § 2.3.1 photos MH2 et MH4 perceptions assez fréquentes depuis les hauteurs des petites vallées situées au sud de Condé-en-Brie 	très limités	faible	coteaux viticoles du Breuil et d'Orbais-l'Abbaye
Vallées du Petit Morin et de ses petits affluents	fort (secteurs viticoles) assez fort (secteurs non viticoles)	3.0 km	rapprochée et éloignée	<ul style="list-style-type: none"> perceptions fréquentes depuis les coteaux de la rive sud de la vallée du Petit Morin, entre Bergères-sous-Montmirail et Corfélix, plus ponctuelles ailleurs / voir photos P2 et P3 à la suite du tableau perceptions ponctuelles depuis le vallon de Baye 	<ul style="list-style-type: none"> limités (secteurs non viticoles) très limités (secteurs viticoles) 	moyen	secteurs en covisibilité avec les coteaux viticoles de Bergères-sous-Montmirail, Baye et Talus-Saint-Prix
Côte d'Île-de-France et buttes témoins associées	fort (secteurs viticoles) assez fort (secteurs non viticoles)	8.7 km	éloignée	<ul style="list-style-type: none"> perceptions ponctuelles depuis la côte d'Île-de-France (Allemant, Mondement-Montgivroux, Beaunoy, Loisy-en-Brie, Etrechy) covisibilités avec la côte d'Île-de-France depuis les buttes témoins situées plus à l'est (Mont Aimé, Mont Août et Montagne de Toulon), et localement depuis la plaine champenoise (au sud de Loisy-en-Brie, Etrechy et Bergères-lès-Vertus) / voir photo P4 à la suite du tableau 	limités	moyen	<ul style="list-style-type: none"> secteurs viticoles de la côte d'Île-de-France covisibilités avec la côte d'Île-de-France depuis les buttes témoins situées plus à l'est, notamment depuis la Montagne de Toulon belvédère de Mondement-Montgivroux (Monument national de la Victoire de la Marne)
Belvédères aménagés	fort	10.7 km (belvédère de Mondement-Montgivroux)	éloignée	<ul style="list-style-type: none"> Zip visible depuis les abords du belvédère de Mondement-Montgivroux (Monument national de la Victoire de la Marne) / voir photo P5 à la suite du tableau ZIP en limite de perception et à très grande distance depuis le belvédère de Bellevue, à Champillon 	<ul style="list-style-type: none"> limités (Mondement-Montgivroux) très limités (Champillon) 	<ul style="list-style-type: none"> moyen (Mondement-Montgivroux) faible (Champillon) 	belvédère de Mondement-Montgivroux (Monument national de la Victoire de la Marne)

Paysages à fort niveau d'enjeu

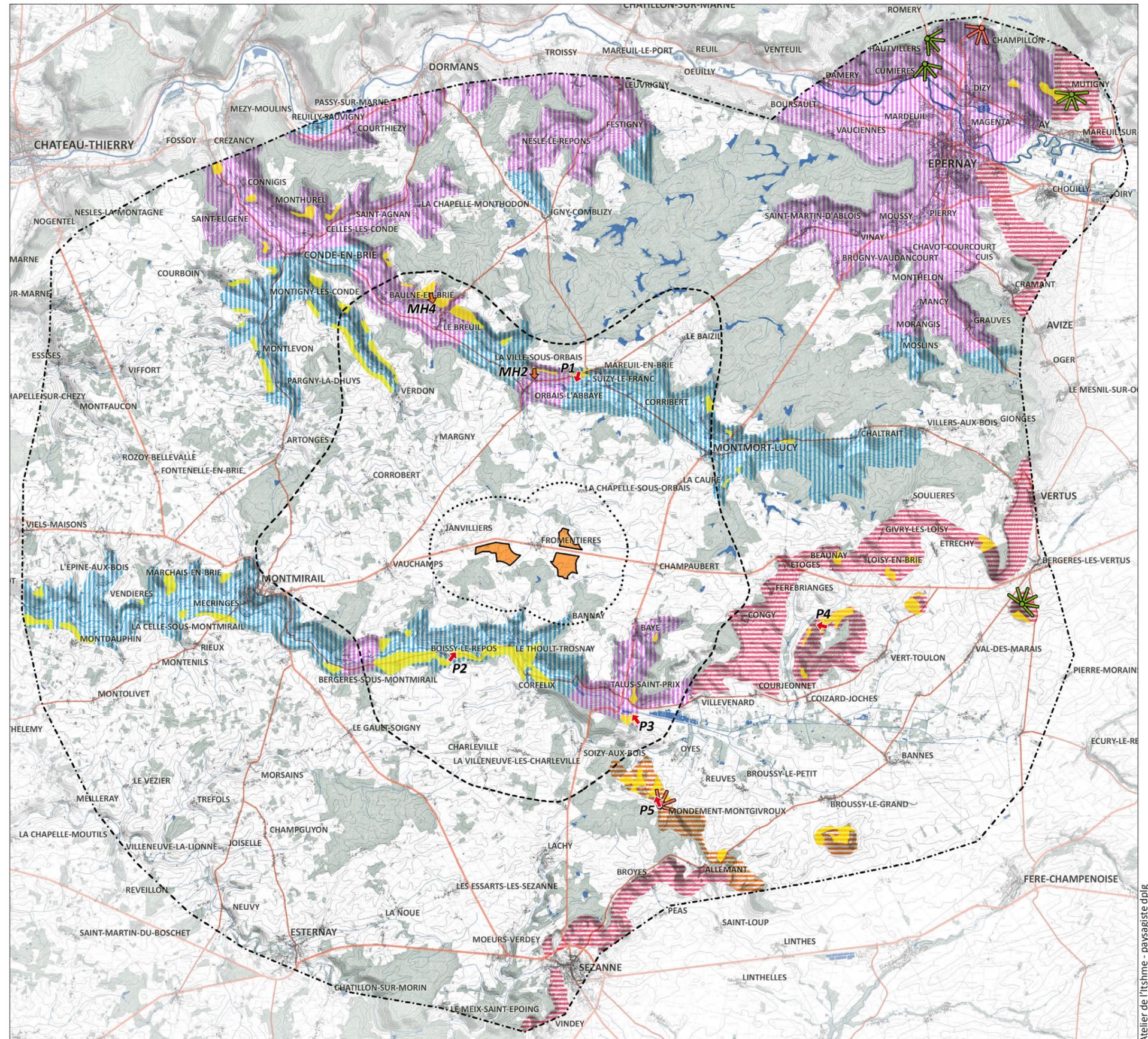
- Côte d'Île-de-France – secteurs viticoles
 - ZIP visible
 - ZIP non visible
- Vallées – secteurs viticoles
 - ZIP visible
 - ZIP non visible
- Belvédères aménagés
 - ZIP visible
 - ZIP non visible

Paysages à niveau d'enjeu assez fort

- Côte d'Île-de-France – secteurs non viticoles
 - ZIP visible
 - ZIP non visible
- Vallées – secteurs non viticoles
 - ZIP visible
 - ZIP non visible

Points de vue analysés sur des photographies

- Photographies analysées à la suite de la carte
- Photographies analysées dans le paragraphe 2.3.1
- Boisements
- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (AEI)
- Aire d'étude rapprochée (AER)
- Aire d'étude éloignée (AEE)



Carte des perceptions de la ZIP associées aux paysages à enjeu

(données fond de carte : IGN - OpenStreetMap / méthodologie de calcul de l'aire de perception : voir page 26)



P1. PERCEPTION DE LA ZIP DEPUIS LES COTEAUX DU SURMELIN À MAREUIL-EN-BRIE

- Niveau d'enjeu : assez fort
- Distance du point de vue à la Zone d'implantation potentielle : 6,9 km
- Type de perception : statique (à pied) ou dynamique (en voiture)
- Perception de la ZIP : visible en totalité (sens horizontal), seule des parties de rotor d'éoliennes de 200m sont ici potentiellement visibles (sens vertical)
- Niveau de sensibilité du point de vue : faible



← - - - → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)
 Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)
 Repérage du point de vue : voir carte page 29

P2. PERCEPTION DE LA ZIP DEPUIS LES COTEAUX DU PETIT MORIN À BOISSY-LE-REPOS

- Niveau d'enjeu : assez fort
- Distance du point de vue à la Zone d'implantation potentielle : 4,8 km
- Type de perception : statique (à pied) ou dynamique (en voiture)
- Perception de la ZIP : visible en presque totalité
- Niveau de sensibilité du point de vue : moyen, ZIP suffisamment éloignée pour écarter un risque d'effet de surplomb marqué des coteaux de la vallée par les éoliennes



← - - - → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)
 Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)
 Repérage du point de vue : voir carte page 29

P3. PERCEPTION DE LA ZIP DEPUIS LES COTEAUX DU PETIT MORIN AU SUD-EST DE TALUS-SAINT-PRIX

- Niveau d'enjeu : fort (perception de coteaux viticoles)
- Distance du point de vue à la Zone d'implantation potentielle : 7,7 km
- Type de perception : dynamique (en voiture)
- Perception de la ZIP : partiellement visible, seules des parties de rotor d'éoliennes de 200m sont ici potentiellement visibles
- Niveau de sensibilité du point de vue : moyen



← - - - → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)
 Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)
 Repérage du point de vue : voir carte page 29

P4. PERCEPTION DE LA ZIP DEPUIS LA MAIRIE DE TOULON-LA-MONTAGNE

- Niveau d'enjeu : fort (perception de coteaux viticoles)
- Distance du point de vue à la Zone d'implantation potentielle : 11,2 km
- Type de perception : statique (à pied)
- Perception de la ZIP : visible en totalité
- Niveau de sensibilité du point de vue : moyen, ZIP suffisamment éloignée pour écarter un risque d'effet de surplomb marqué de la côte d'Île-de-France et de ses vignes.



← - - - → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)
 Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)
 Repérage du point de vue : voir carte page 29

P5. PERCEPTION DE LA ZIP DEPUIS LE BELVÉDÈRE DE MONDEMENT-MONTGIVROUX

- **Niveau d'enjeu : fort** (belvédère aménagé)
- Distance du point de vue à la Zone d'implantation potentielle : 13,2 km
- Type de perception : statique (à pied)
- Perception de la ZIP : partiellement visible
- **Niveau de sensibilité du point de vue : moyen**, l'échelle relative des éoliennes sera limitée par l'éloignement important de la ZIP



← → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)

Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

Repérage du point de vue : voir carte page 29

2.3 ENJEUX PATRIMONIAUX ET PERCEPTIONS DE LA ZIP

2.3.1 MONUMENTS HISTORIQUES ET PERCEPTIONS DE LA ZIP

Ce paragraphe présente les analyses des perceptions de la ZIP associées aux monuments historiques. Dans le cadre de cette étude de pré-diagnostic, les analyses n'ont concerné que les monuments historiques situés à moins de 10 km de la ZIP. En effet, la probabilité qu'un monument historique situé à plus de 10 km supporte des impacts de niveaux importants est très faible.

Le tableau qui suit détaille les perceptions qui concernent des monuments historiques situés à moins de 10 km de la ZIP. Elles ont été identifiées en croisant les analyses de terrain et la carte présentée en page 29 (carte des perceptions de la Zone d'implantation potentielle). Le niveau de sensibilité au projet de chaque monument historique est également précisé dans ce tableau.

La Zone d'implantation potentielle est visible, partiellement, depuis les proches abords de 2 monuments historiques (parmi les 26 situés à moins de 10 km de la ZIP) :

- l'église Saint-Memmie de Corfélix (uniquement quand les arbres ne portent pas de feuilles : perception au travers de branches) / monument historique classé ;
- l'église Saint-Pierre de Charleville (ZIP partiellement visible, surtout en hiver) / monument historique classé.

D'autre part, 2 monuments historiques, parmi les 26 situés à moins de 10 km de la ZIP, sont concernés par des covisibilités avec la ZIP (dans des vues à distance sur ses édifices) :

- l'église abbatiale d'Orbais-l'Abbaye, en limite de covisibilité indirecte avec la ZIP (très partiellement visible) / monument historique classé ;
- l'église du Breuil, exposée à une covisibilité indirecte avec la ZIP / monument historique inscrit.

Les monuments historiques situés à moins de 10 km de la ZIP sont globalement peu sensibles au projet. Parmi ces 26 monuments historiques, 22 présentent une sensibilité nulle (souvent du fait de la présence de reliefs). L'édifice le plus sensible (l'église de Charleville) l'est à un niveau moyen-faible.

**Covisibilité : « Est considéré, pour l'application du présent titre, comme étant situé dans le champ de visibilité d'un immeuble classé ou inscrit, tout autre immeuble, nu ou bâti, visible du premier ou visible en même temps que lui et situé dans un périmètre de 500 mètres (article L.621-30-1 titre VI du code du patrimoine) ».*

RAPPEL DES NOTIONS DE VISIBILITÉ / COVISIBILITÉ AVEC LES MONUMENTS HISTORIQUES, SITES ET ESPACES PROTÉGÉS
(extrait de la « note régionale méthodologique pour la prise en compte des enjeux paysage - patrimoine dans l'instruction des projets éoliens » - DREAL Région Centre – mai 2015)

– La covisibilité : visibilité (visible depuis), covisibilité (visible avec) directe, covisibilité (visible avec) indirecte

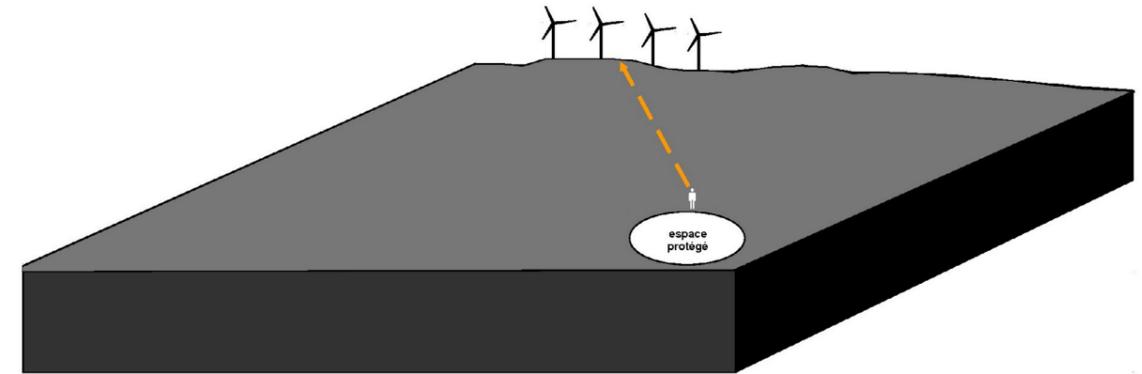


Fig.1 : la visibilité (visible depuis) : le parc éolien est visible depuis l'espace protégé. DREAL Centre, nov. 2013

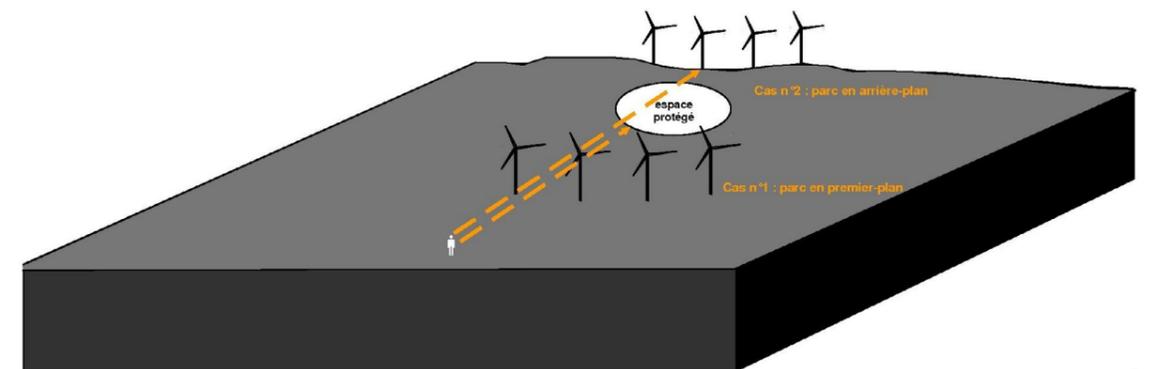


Fig.2 : la covisibilité (visible avec) directe : depuis un espace public, le parc éolien et l'espace protégé, se superposent visuellement (2 cas : les éoliennes sont en avant plan – les éoliennes sont en arrière plan). DREAL Centre, nov. 2013

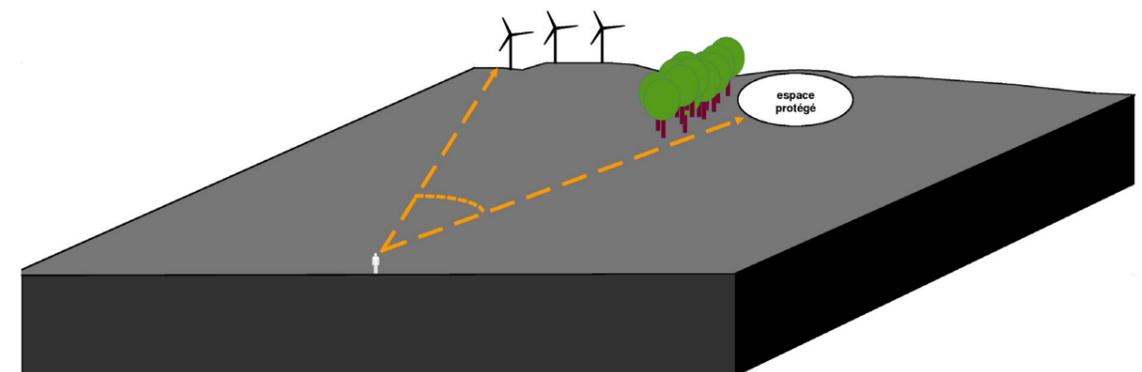


Fig.3 : la covisibilité (visible avec) indirecte. Espace protégé et parc éolien sont visibles, en même temps, par un observateur excentré, situé dans un espace public, y compris si un écran empêche une visibilité directe du parc éolien depuis l'espace protégé. DREAL Centre, nov. 2013

Soit : La notion de covisibilité est définie par l'article L.621-30-1 du code du patrimoine, titre VI relatif aux monuments historiques, sites et espaces protégés. Au-delà de la stricte procédure des MH, cette définition s'applique également par extension à l'ensemble des analyses visuelles ou paysagères et notamment au cas des projets éoliens. Le guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens (MEDDE, 2010), préfère le terme d'intervisibilité, pour la même signification.

Les monuments historiques : perceptions de la Zone d'implantation potentielle et niveau de sensibilité

Dept	Commune	N° dans l'étude	Monument	Protection	Enjeu	Réf. Base Mérimée	Aire d'étude	Distance à la ZIP (km)	Perception de la ZIP depuis les abords de l'édifice (visibilité)	Obstacles visuels entre la ZIP et l'édifice (depuis les abords de l'édifice)	Perception distante et cumulée de la ZIP et de l'édifice (covisibilité)	Effets possibles du projet éolien	Niveau de sensibilité
51	Le Thoult-Trosnay	1	Château	inscrit	assez fort	PA00078874	rapprochée	3.25	non	reliefs et alentours densément arborés du château	non	nuls	nul
51	Le Thoult-Trosnay	2	Eglise Saint Nicolas	classé	fort	PA00078875	rapprochée	3.4	non	bâtiments et rideau de conifères	non	nuls	nul
51	Baye	3	Eglise Saint Pierre	classé	fort	PA00078584	rapprochée	3.7	non	reliefs	non	nuls	nul
51	Baye	4	Chapelle du Château	classé	fort	PA00078583	rapprochée	3.8	non	reliefs	non	nuls	nul
51	Bannay	5	Dolmen dit du "Reclus"	classé	fort	PA00078869	rapprochée	4.0	non	édifice situé dans un bois	non	nuls	nul
51	Talus-Saint-Prix	6	Ancienne abbaye du Reclus	classé	fort	PA00078868	rapprochée	4.2	non	reliefs	non	nuls	nul
51	Corfélix	7	Eglise Saint Memmie	classé	fort	PA00078673	rapprochée	4.5	probable depuis le cimetière côté nord de l'église, uniquement quand les arbres ne portent pas de feuilles (perception au travers des branchages) / voir photo MH1 à la suite du tableau	bâtiments et rideau d'arbres (obstacle partiel en hiver)	non	très limités	faible
51	Corribert	8	Eglise Assomption	classé	fort	PA00078675	rapprochée	6.0	non	reliefs	non	nuls	nul
51	Talus-Saint-Prix	9	Eglise de Saint Prix	classé	fort	PA00078870	rapprochée	6.3	non	reliefs	non	nuls	nul
51	Orbais-l'Abbaye	10	Eglise Saint Pierre	classé	fort	PA00078755	rapprochée	6.3	non	reliefs boisés	covisibilité indirecte depuis les coteaux au nord du village ; ZIP très partiellement visible / voir photo MH2 à la suite du tableau	très limités	faible
51	Orbais-l'Abbaye	11	Abbaye	classé	fort	PA00078755	rapprochée	6.3	non	reliefs	non	nuls	nul
51	Orbais-l'Abbaye	12	Tour Saint Réol	classé	fort	PA00078756	rapprochée	6.4	non	reliefs	non	nuls	nul
51	Montmort-Lucy	13	Château de Montmort	classé	fort	PA00078747	éloignée	7.0	non	reliefs	non	nuls	nul
51	Montmort-Lucy	14	Eglise Saint Pierre-Saint Paul	classé	fort	PA00078748	éloignée	7.4	non	reliefs	non	nuls	nul
51	Bergères-sous-Montmirail	15	Château et parc	classé	fort	PA00078588	éloignée	7.2	non	reliefs et masses arborées	non	nuls	nul
51	Villevénard	16	Grottes sépulcrales néolithiques	classé	fort	PA00078906	éloignée	7.4	non	reliefs	non	nuls	nul
51	Montmirail	17	Château de l'Echelle-le-Franc	inscrit	assez fort	PA51000011	rapprochée	7.5	non	hangars agricoles et masses arborées	non	nuls	nul
51	Villevénard	18	Eglise Saint Alpin	classé	fort	PA00078905	éloignée	7.6	non	reliefs	non	nuls	nul
51	Charleville	19	Eglise Saint Pierre	classé	fort	PA00078658	rapprochée	7.7	ZIP partiellement visible depuis l'est de l'église, surtout en hiver/ voir photo MH3 à la suite du tableau	bâtiments et arbres (obstacles partiels en hiver)	non	limités	moyen-faible
51	La Villeneuve-lès-Charleville	20	Eglise Saint Nicolas	classé	fort	PA00078898	rapprochée	7.8	non	bâtiments et masses arborées	non	nuls	nul
51	Courjeonnet	21	Grottes et terrain "Les Houillottes"	classé	fort	PA00078680	éloignée	8.0	non	reliefs	non	nuls	nul
51	Étoges	22	Château	inscrit	assez fort	PA00078705	éloignée	8.8	non	reliefs	non	nuls	nul
51	Congy	23	Menhir de l'étang de Chènevry	classé	fort	PA00078672	éloignée	9.6	non	reliefs	non	nuls	nul
2	Dhuys et Morin-en-Brie	24	Eglise d'Artonges	inscrit	assez fort	PA00115508	éloignée	9.6	non	horizon forestier	non	nuls	nul
51	Montmirail	25	Château	inscrit	assez fort	PA00078745	éloignée	9.7	non	parc boisé	non	nuls	nul
51	Le Breuil	26	Eglise	inscrit	assez fort	PA00078599	rapprochée	9.8	non	reliefs	covisibilité indirecte depuis les coteaux de l'Huis, au nord du Breuil / voir photo MH4 à la suite du tableau	limités	faible

MH1. PERCEPTION DE LA ZIP DEPUIS LE CIMETIÈRE DE L'ÉGLISE DE CORFÉLIX

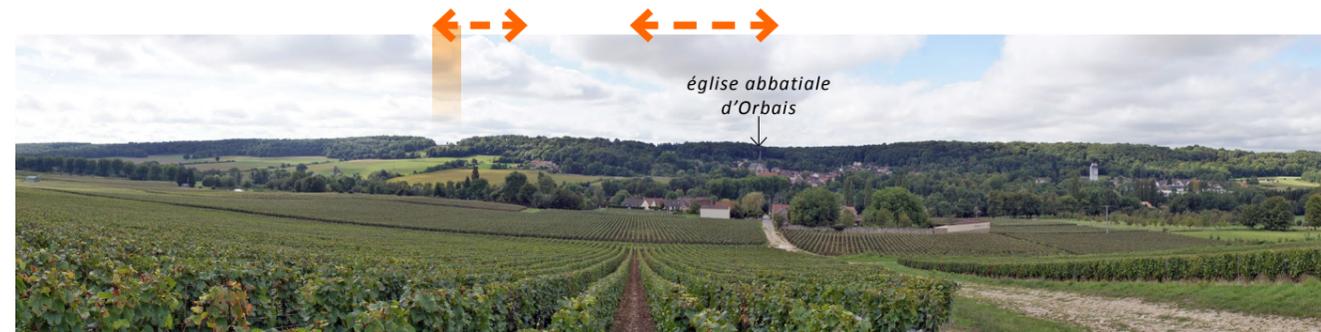
- Niveau d'enjeu : fort (monument historique classé)
- Distance du point de vue à la Zone d'implantation potentielle : 4,4 km
- Type de perception : statique (à pied)
- Perception de la ZIP : probablement très partielle en hiver, au travers des branchages ; nulle en été
- Niveau de sensibilité du monument historique : faible



← - - - → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)
 Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale) : aucune dans cette vue, lorsque les arbres portent des feuilles

MH2. COVISIBILITÉ INDIRECTE DE LA ZIP AVEC L'ÉGLISE ABBATIALE D'ORBAIS-L'ABBAYE, DEPUIS LES COTEAUX AU NORD DU VILLAGE

- Niveau d'enjeu : fort (monument historique classé ; vignobles du Champagne)
- Distance du point de vue à la Zone d'implantation potentielle : 7 km
- Type de perception : statique (à pied)
- Perception de la ZIP : très partielle, en covisibilité indirecte avec l'édifice
- Niveau de sensibilité du monument historique : faible



← - - - → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)
 Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

MH3. PERCEPTION DE LA ZIP DEPUIS L'ÉGLISE SAINT-PIERRE DE CHARLEVILLE (CÔTÉ MAIRIE)

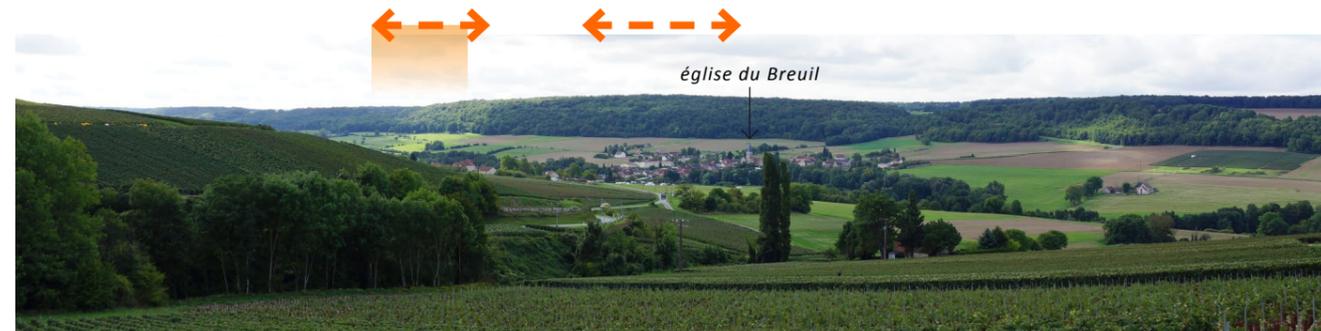
- Niveau d'enjeu : fort (monument historique classé)
- Distance du point de vue à la Zone d'implantation potentielle : 7,6 km
- Type de perception : statique (à pied) ou dynamique (en voiture)
- Perception de la ZIP : partielle en hiver (arbres sans feuilles), très partielle en été
- Niveau de sensibilité du monument historique : moyen-faible



← - - - → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)
 Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

MH4. COVISIBILITÉ INDIRECTE DE LA ZIP AVEC L'ÉGLISE DU BREUIL, DEPUIS LES COTEAUX DE L'HUIS, AU NORD DE L'ÉDIFICE

- Niveau d'enjeu : assez-fort (monument historique inscrit) / fort (vignobles du Champagne)
- Distance du point de vue à la Zone d'implantation potentielle : 11,2 km
- Type de perception : statique (à pied) ou dynamique (en voiture)
- Perception de la ZIP : partielle, en covisibilité indirecte avec l'édifice
- Niveau de sensibilité du monument historique : faible



← - - - → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)
 Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

2.3.2 SITES LOI DE 1930, PVAP, PNR, PATRIMOINE MONDIAL UNESCO ET PERCEPTIONS DE LA ZIP

5 sites protégés au titre de la loi de 1930 sont exposés à des perceptions de la ZIP

Depuis le site du château à Mondement-Montgivroux (classé), la ZIP est visible aux abords de la D45, à l'est du Monument national de la Victoire de la Marne et de sa table d'orientation. Le niveau de sensibilité du site au projet est moyen, étant donné l'éloignement de la ZIP (supérieur à 10 km). La photographie P5, présentée plus haut dans le paragraphe 2.2, permet de visualiser la position de la ZIP dans les horizons du site.

La ZIP peut être perçue depuis 4 autres sites protégés, qui sont beaucoup plus éloignés (de 19,3 à 23,5 km). Trois présentent un faible niveau de sensibilité au projet : « Mont-Aimé à Bergères-lès-Vertus et Val-des-Marais » (inscrit) ; « Mont Bernon (partie) à Épernay » (inscrit) ; « Sommet du mont Bernon à Épernay » (classé). La sensibilité du site classé « Falaises des Roualles à Cuis » est évaluée à un niveau moyen-faible.

Les sites protégés au titre de la loi de 1930 - source : DREAL Grand Est, DREAL Île-de-France et DREAL Hauts-de-France										
Site	N° sur la carte du § 1.3.5	Commune et département	Protection	Enjeu	Date de protection	Aire d'étude	Distance à la ZIP (km), au plus proche	Perceptions de la ZIP	Effets possibles du projet éolien	Niveau de sensibilité
Avenues (sol et plantations), parcelle n°27, section C à Montmirail	S1	Montmirail (51)	classé	fort	15/02/1943	éloignée	9.1	pas de perception, ZIP masquée par l'urbanisation située sur le flanc sud de l'avenue	nuls	nul
Remparts anciens et leurs abords à Montmirail	S2	Montmirail (51)	classé	fort	28/09/1948	éloignée	9.5	pas de perception, ZIP masquée par l'urbanisation et les reliefs	nuls	nul
Château (site du) à Mondement-Montgivroux	S3	Mondement-Montgivroux (51)	classé	fort	04/06/1934	éloignée	10.6	ZIP visible aux abords de la D45, à l'est du Monument national de la Victoire de la Marne et de sa table d'orientation / voir § 2.2 photo P5	limités, étant donné la distance	moyen
Orme en bordure et à l'ouest du chemin vicinal de Mœurs aux Essarts	S4	Les Essarts-lès-Sézanne (51)	classé	fort	04/12/1935	éloignée	15.1	pas de perception, ZIP masquée par le village des Essarts-lès-Sézanne	nuls	nul
sources du Sourdon à Saint-Martin-d'Ablois	S5	Saint-Martin-d'Ablois (51)	inscrit	assez fort	01/10/1943	éloignée	15.6	pas de perception, ZIP masquée par les reliefs	nuls	nul
Château et son parc à Brugny-Vaudancourt	S6	Brugny-Vaudancourt (51)	classé	fort	26/08/1943	éloignée	15.9	pas de perception, ZIP masquée par les reliefs	nuls	nul
Mails à Sézanne	S7	Sézanne (51)	classé	fort	13/04/1943	éloignée	16.7	pas de perception, ZIP masquée par les reliefs	nuls	nul
Centre ancien de Sézanne	S8	Sézanne (51)	inscrit	assez fort	20/05/1983	éloignée	16.7	pas de perception, ZIP masquée par les reliefs	nuls	nul
Orme centenaire sur la place publique à Moslins	S9	Moslins (51)	classé	fort	15/02/1933	éloignée	17.1	pas de perception, ZIP masquée par les reliefs	nuls	nul
Mont-Aimé à Bergères-lès-Vertus et Val-des-Marais	S10	Bergères-lès-Vertus et Val-des-Marais (51)	inscrit	assez fort	20/08/1972	éloignée	19.3	depuis le sommet des falaises du flanc ouest du mont	très limités, étant donné la distance	faible
Falaises des Roualles à Cuis	S11	Cuis (51)	classé	fort	24/12/1931	éloignée	19.7	depuis le sommet des falaises	très limités, étant donné la distance	moyen-faible
Pièce d'eau dite « puits Saint-Martin », lavoir et place du donjon à Vertus	S12	Vertus (51)	classé	fort	30/12/1958	éloignée	19.8	pas de perception, ZIP masquée par les reliefs	nuls	nul
Porte de ville dite « porte Baudet » (ancienne) à Vertus	S13	Vertus (51)	classé	fort	15/09/1931	éloignée	19.9	pas de perception, ZIP masquée par les reliefs	nuls	nul
Allée de platanes bordant la D22 à Damery	S14	Damery (51)	classé	fort	29/05/1933	éloignée	21.6	pas de perception, ZIP masquée par les reliefs	nuls	nul
Mont Bernon (partie) à Épernay	S15	Épernay (51)	inscrit	assez fort	14/11/1963	éloignée	23.4	ZIP en limite de perception depuis la face sud du mont	négligeables	faible
Sommet du mont Bernon à Épernay	S16	Épernay (51)	classé	fort	20/06/1934	éloignée	23.5	ZIP en limite de perception depuis la face sud du mont	négligeables	faible
Berceau du champagne à Hautvillers	S17	Hautvillers (51)	inscrit	assez fort	08/12/1981	éloignée	24.7	pas de perception, ZIP masquée par les reliefs	nuls	nul

La ZIP n'est pas visible depuis les 3 sites patrimoniaux remarquables de l'aire d'étude. Tous sont visuellement coupés de la ZIP par des reliefs.

Concernant le PVAP de Condé-en-Brie (ancienne ZPPAUP), cette analyse devra être confirmée sur la base précise du périmètre protégé, qui n'a pu être collecté dans le cadre de la présente étude.

Les sites patrimoniaux remarquables - source : http://atlas.patrimoines.culture.fr										
Périmètre	Dept	Communes	Protection	Enjeu	Date de protection	Aire d'étude	Distance à la ZIP (km), au plus proche	Perceptions de la ZIP	Effets possibles du projet éolien	Niveau de sensibilité
PVAP de Condé-en-Brie (ancienne ZPPAUP)	02	Condé-en-Brie	PVAP	fort	1995	éloignée	14.0	pas de perception depuis le village et le château de Condé, ZIP masquée par les reliefs	nuls (à confirmer quand le périmètre exact du PVAP aura été identifié)	nul (à confirmer quand le périmètre exact du PVAP aura été collecté)
PVAP d'Épernay (ancienne ZPPAUP)	51	Épernay	PVAP	fort	2003	éloignée	21.4	pas de perception, ZIP masquée par les reliefs	nuls	nul
PVAP d'Ay-Champagne, Hautvillers et Mareuil-sur-Ay (ancienne AVAP)	51	Ay-Champagne, Hautvillers et Mareuil-sur-Ay	PVAP	fort	2014	éloignée	24.6	pas de perception, ZIP masquée par les reliefs	nuls	nul

La ZIP est localement visible depuis des secteurs situés à l'extrême sud du Parc naturel régional de la Montagne de Reims. Il s'agit de secteurs situés sur les coteaux de la vallée de la Marne, déjà évoqués plus haut dans le paragraphe 2.2. La sensibilité au projet des secteurs concernés est de niveau faible.

Par ailleurs, la ZIP est visible depuis des communes situées dans le périmètre d'étude du futur PNR de la Brie et des deux Morins : Montdauphin, Montolivet et Montenils, depuis les plateaux agricoles aux alentours de ces 3 villages. La sensibilité au projet des secteurs concernés est évaluée à un niveau moyen-faible.

Les parcs naturels régionaux - source : PNR de la Montagne de Reims et Comité syndical du projet de PNR de la Brie et des deux Morin)										
PNR	Localisation	Communes concernées dans l'aire d'étude	Statut	Enjeu	Date de création	Aire d'étude	Distance à la ZIP (km), au plus proche	Perceptions de la ZIP	Effets possibles du projet éolien	Niveau de sensibilité
PNR de la Montagne de Reims	Marne	Ay, Champillon, Dizy, Hautvillers, Cumières, Mutigny Mareuil-sur-Ay	PNR existant	assez fort	1976	éloignée	21.2	<ul style="list-style-type: none"> perceptions ponctuelles et à très grande distance, à l'ouest de Mutigny et au nord d'Ay ZIP en limite de perception et à très grande distance depuis le belvédère de Bellevue, à Champillon 	très limités	faible
PNR de la Brie et des deux Morins (PNR à l'étude)	Seine-et-Marne	à préciser (PNR à l'étude)	PNR à l'étude	assez fort	PNR à l'étude	éloignée	à préciser (PNR à l'étude), 14km au minimum	ZIP visible depuis les plateaux agricoles aux alentours des villages de Montdauphin, Montolivet et Montenils	limités	moyen-faible

Le périmètre des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, est concerné localement par des perceptions de la ZIP, à des distances très importantes (plus de 27 km). La ZIP est visible depuis les coteaux de la vallée de la Marne, dans des secteurs déjà évoqués plus haut (dans le paragraphe 2.2, et dans le présent paragraphe au sujet du Parc naturel régional de la Montagne de Reims). La sensibilité au projet des secteurs concernés est de niveau faible.

Concernant les Paysages et sites de mémoire de la Grande guerre (site candidat au patrimoine mondial), la ZIP est en covisibilité indirecte avec la chapelle de Mondement-Montgivroux, depuis les abords de la D45, à l'est du Monument national de la Victoire de la Marne. La sensibilité du site, situé à plus de 10 km de la ZIP, est de niveau moyen.

Le patrimoine mondial de l'UNESCO - source : http://atlas.patrimoines.culture.fr et http://www.paysages-et-sites-de-memoire.fr										
Bien Unesco	Localisation	Communes et sites concernés dans l'aire d'étude	Protection	Enjeu	Date de protection	Aire d'étude	Distance à la ZIP (km), au plus proche	Perceptions de la ZIP	Effets possibles du projet éolien	Niveau de sensibilité
Paysages et sites de mémoire de la Grande guerre (site candidat au patrimoine mondial)	France et Belgique	Mondement-Montgivroux (Marne) : cimetière communal français & chapelle	patrimoine mondial UNESCO : candidature en cours	fort (sous réserve d'une inscription future sur la liste du patrimoine mondial)	candidature en cours	éloignée	10.5	Chapelle de Mondement-Montgivroux en covisibilité indirecte avec la ZIP, depuis les abords de la D45, à l'est du Monument national de la Victoire de la Marne / voir § 2.2 photo P5	limités, étant donné la distance	moyen
Coteaux, Maisons et Caves de Champagne	Marne	Épernay, Ay, Champillon, Dizy, Hautvillers, Cumières, Mutigny et Mareuil-sur-Ay	patrimoine mondial UNESCO	fort	2015	éloignée	22.3	<ul style="list-style-type: none"> à l'ouest de Mutigny et au nord d'Ay, perceptions ponctuelles et à très grande distance, plus significatives dans la zone tampon que dans le périmètre du Bien UNESCO ZIP en limite de perception et à très grande distance depuis le belvédère de Bellevue, situé à Champillon et dans la zone tampon du Bien UNESCO 	très limités	faible

2.4 SITES RÉSIDENTIELS, RECONNUS OU FRÉQUENTÉS ET PERCEPTIONS DE LA ZIP

2.4.1 SITES SOCIALEMENT RECONNUS ET PERCEPTIONS DE LA ZIP

Certains paysages et sites socialement reconnus sont exposés à des perceptions de la ZIP. Il s'agit de secteurs déjà évoqués plus haut, du fait des enjeux paysagers ou patrimoniaux qui les concernent :

- les vignobles du Champagne, exposés par endroit, avec un niveau de sensibilité au projet pouvant localement atteindre un niveau moyen (voir le paragraphe 2.2).

- le Monument national de la Victoire de la Marne et son belvédère, à Mondement-Montgivroux (niveau de sensibilité moyen)
- l'église abbatiale d'Orbais (niveau de sensibilité faible)
- le belvédère de Champillon (niveau de sensibilité faible)

Niveau de sensibilité des sites socialement reconnus						
Sites reconnus	Niveau d'enjeu	Distance à la ZIP des secteurs concernés par des perceptions de la ZIP	Aire d'étude	Perceptions de la ZIP	Effets possibles du projet éolien	Niveau de sensibilité
vignobles du Champagne	fort	4,3 km (à Baye)	rapprochée et éloignée	<ul style="list-style-type: none"> dans l'AER, perceptions de la ZIP depuis certains coteaux viticoles (ou depuis des points en covisibilité avec eux) des vallées du Surmelin, du Petit Morin et de leurs petits affluents dans l'AEE, perceptions possibles, assez rares, depuis les vallées du Surmelin et du Petit Morin, depuis les vignobles de la côte d'Île-de-France et les buttes témoins situées plus à l'est, et, rares et très lointaines, depuis les coteaux de la Marne (au nord d'Epernay) voir § 2.2 photos P3 à P5 ; § 2.3.1 photos MH2 et MH4	faibles à moyens selon les secteurs	faible à moyen selon les secteurs
ville d'Epernay	fort	sans objet	éloignée	ZIP non visible	nuls	nul
village d'Hautvillers	fort	sans objet	éloignée	ZIP non visible	nuls	nul
belvédères aménagés	fort	10.7 km (belvédère de Mondement-Montgivroux)	éloignée	<ul style="list-style-type: none"> Zip visible depuis les abords du belvédère de Mondement-Montgivroux (Monument national de la Victoire de la Marne) / voir § 2.2 photo P5 ZIP en limite de perception et à très grande distance depuis le belvédère de Bellevue, à Champillon 	<ul style="list-style-type: none"> limités (Mondement-Montgivroux) très limités (Champillon) 	<ul style="list-style-type: none"> moyen (Mondement-Montgivroux) faible (Champillon)
abbatiale d'Orbais	assez fort	7 km	rapprochée	abbatiale en covisibilité indirecte avec la ZIP depuis les coteaux au nord du village ; ZIP très partiellement visible / voir § 2.3.1 photos MH2	très limités	faible
ville de Montmirail	assez fort	7.8 km	éloignée	ZIP non visible depuis le centre historique et ses édifices patrimoniaux, visible aux limites des quartiers de la périphérie ouest	nuls dans les secteurs reconnus de la ville	nul dans les secteurs reconnus de la ville
château de Montmort	assez fort	sans objet	éloignée	ZIP non visible aux abords du château ; pas de covisibilité avec l'édifice	nuls	nul
château de Condé-en-Brie	assez fort	sans objet	éloignée	ZIP non visible aux abords du château ; pas de covisibilité avec l'édifice	nuls	nul
ville de Sézanne	assez fort	sans objet	éloignée	ZIP non visible	nuls	nul

2.4.2 ITINÉRAIRES DE GRANDE RANDONNÉE ET PERCEPTIONS DE LA ZIP

Concernant les itinéraires de grande randonnée (GR et GRP), les 4 qui traversent l'aire d'étude rapprochée (GRP du Surmelin, GRP Thibaut de Champagne, GRP Haute Vallée du Petit Morin et GRP tour de l'Omois) ne sont que rarement exposés à des perceptions de la ZIP, leur itinéraires empruntant fréquemment des portions de vallées encaissées. Localement, le niveau de sensibilité de certains points de vue situés le long de ces GRP pourrait néanmoins atteindre un niveau moyen (notamment le long du GRP Thibaut de Champagne).

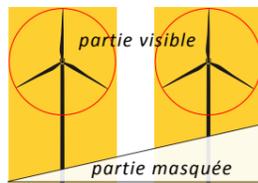
Depuis l'aire d'étude éloignée, les perceptions restent rares depuis les GR et GRP.

De même, la ZIP n'est que très rarement visible depuis la route touristique du Vignoble (essentiellement dans le secteur du Breuil).

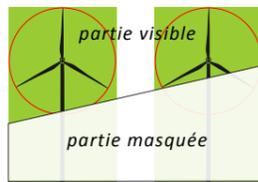
— Itinéraire de grande randonnée

— Route touristique du Vignoble

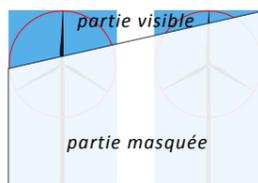
Secteurs depuis lesquels un objet haut de 200m situé dans la ZIP peut être visible sur plus des deux tiers de sa hauteur totale



Secteurs depuis lesquels un objet haut de 200m situé dans la ZIP peut être visible sur plus d'un tiers et moins des deux tiers de sa hauteur totale



Secteurs depuis lesquels un objet haut de 200m situé dans la ZIP ne peut être visible que sur moins d'un tiers de sa hauteur totale



Nota :

- Les principaux boisements sont intégrés dans le modèle numérique de terrain, et donc leur effet occultant pris en compte
- La perception de l'AER n'est pas cartographiée dans les secteurs boisés ou urbanisés

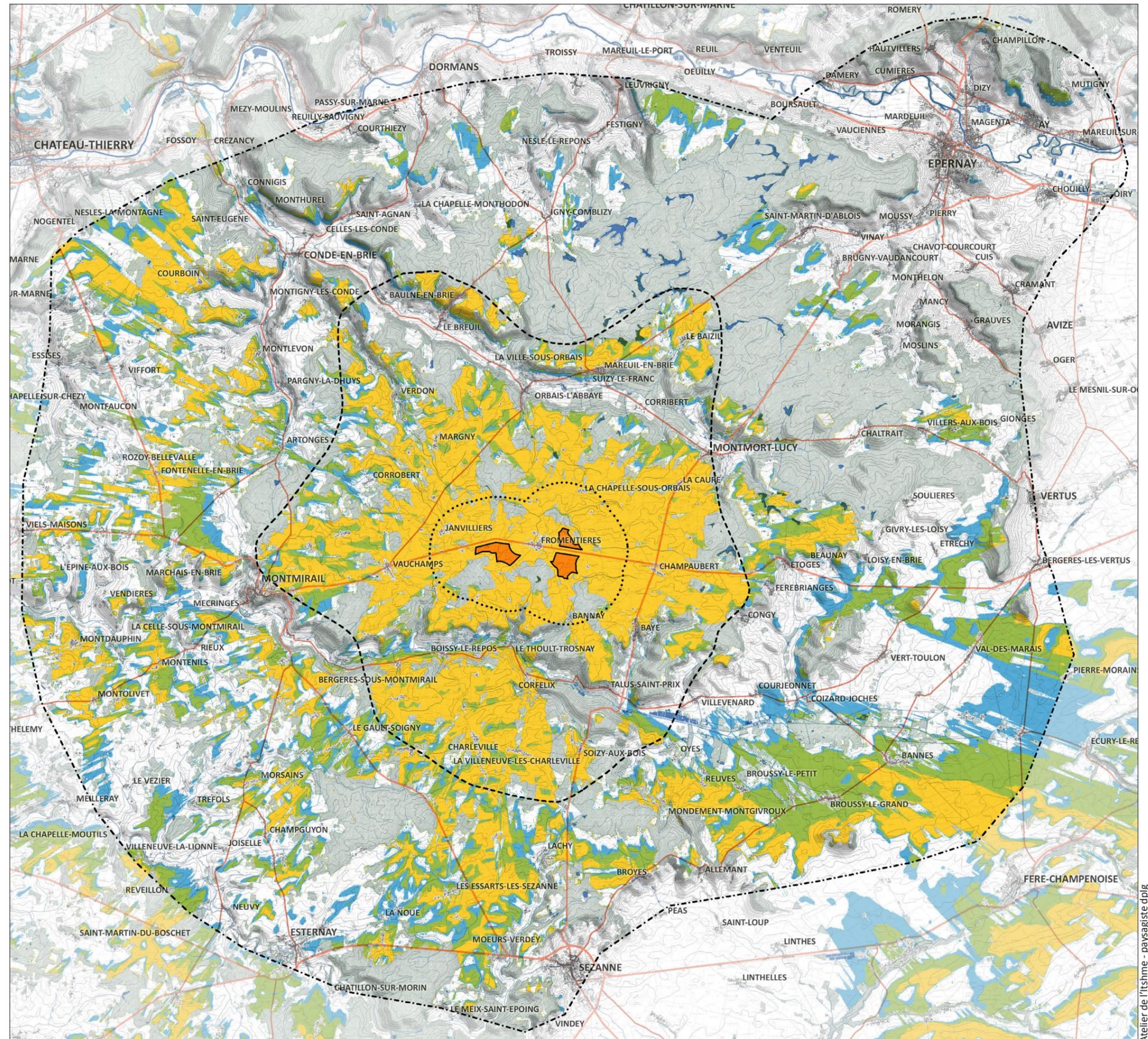
Boisements

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire d'étude immédiate (AEI)

Aire d'étude rapprochée (AER)

Aire d'étude éloignée (AEE)



Itinéraires de grande randonnée et perception de la Zone d'implantation potentielle

(Calculs de visibilité : Global Mapper / Données source pour les calculs : MNT IGN Bd Alti 75m / forêts et fond de plan : IGN / méthodologie de calcul : voir page 26)



2.4.3 ROUTES FRÉQUENTÉES ET PERCEPTIONS DE LA ZIP

Certaines routes fréquentées de l'aire d'étude sont, à des degrés divers, exposées à des perceptions de la ZIP.

La D933, qui passe à proximité de la ZIP, est la route la plus sensible au projet, notamment dans l'aire d'étude immédiate (niveau de sensibilité moyen-fort). Depuis cette route, la ZIP est visible sur une longue séquence, entre Montmirail et Étoges.

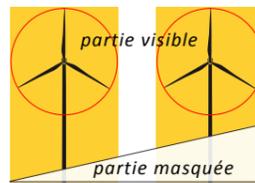
La ZIP est visible à moyenne distance depuis la D951 (au moins 3km) entre Baye et Montmort-Lucy, dans l'aire d'étude rapprochée (niveau de sensibilité moyen).

Elle l'est également depuis la D11 entre Orbais-l'Abbaye et Vauchamps, une route moins fréquentée que la D951 (niveau de sensibilité moyen-faible). Enfin, les perceptions depuis la D43, de Bergères-sous-Montmirail à Corfélix, concernent le contexte à enjeu de la vallée du Petit Morin (niveau de sensibilité moyen).

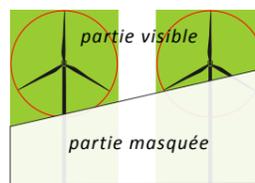
— Itinéraire routier principal : enjeu assez fort

— Itinéraire routier secondaire : enjeu moyen

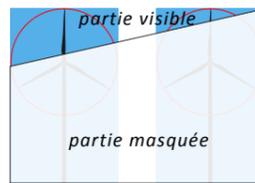
Secteurs depuis lesquels un objet haut de 200m situé dans la ZIP peut être visible sur plus des deux tiers de sa hauteur totale



Secteurs depuis lesquels un objet haut de 200m situé dans la ZIP peut être visible sur plus d'un tiers et moins des deux tiers de sa hauteur totale



Secteurs depuis lesquels un objet haut de 200m situé dans la ZIP ne peut être visible que sur moins d'un tiers de sa hauteur totale



Nota :

- Les principaux boisements sont intégrés dans le modèle numérique de terrain, et donc leur effet occultant pris en compte
- La perception de l'AER n'est pas cartographiée dans les secteurs boisés ou urbanisés

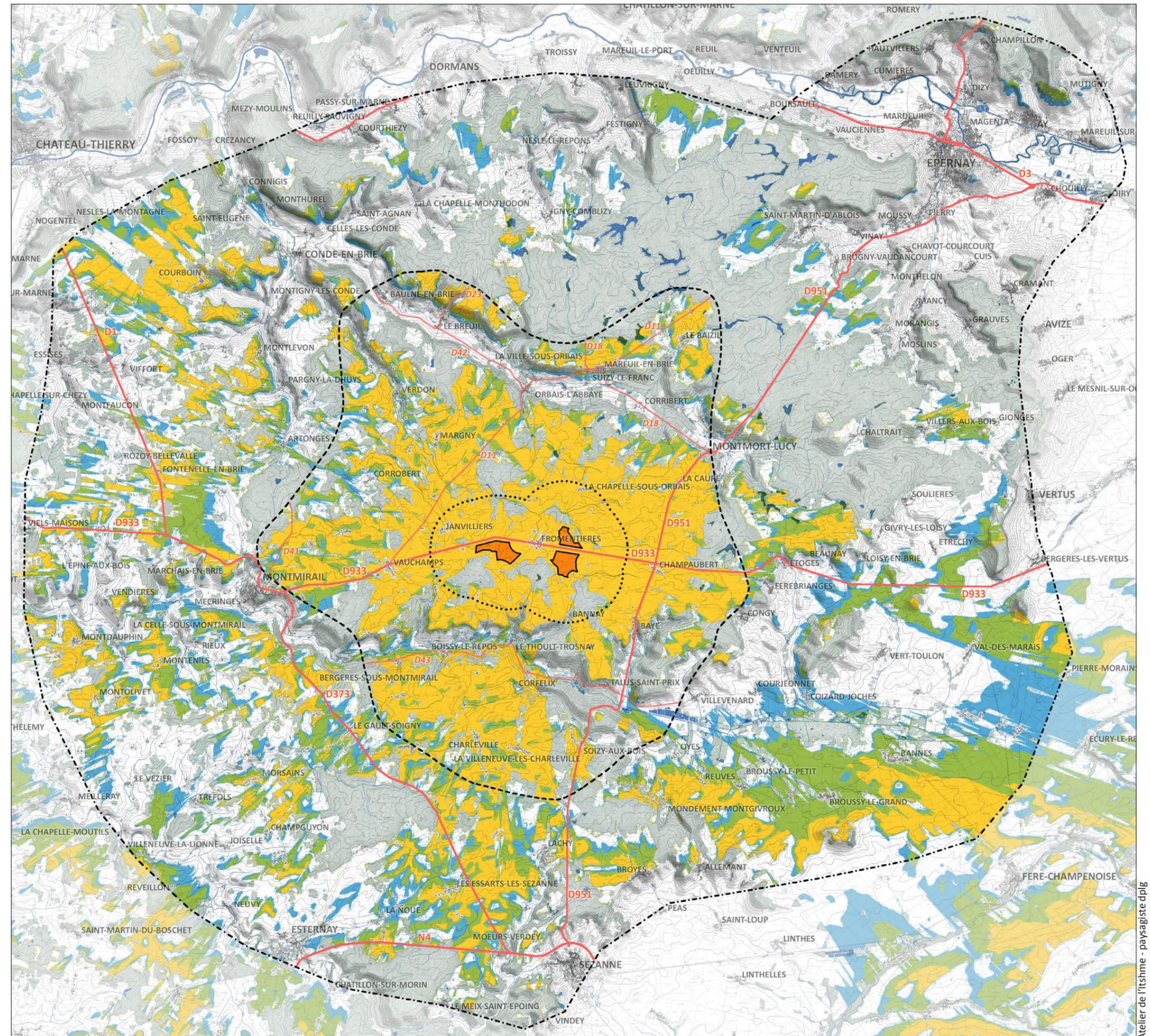
Boisements

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire d'étude immédiate (AEI)

Aire d'étude rapprochée (AER)

Aire d'étude éloignée (AEE)



Routes fréquentées et perception de la Zone d'implantation potentielle

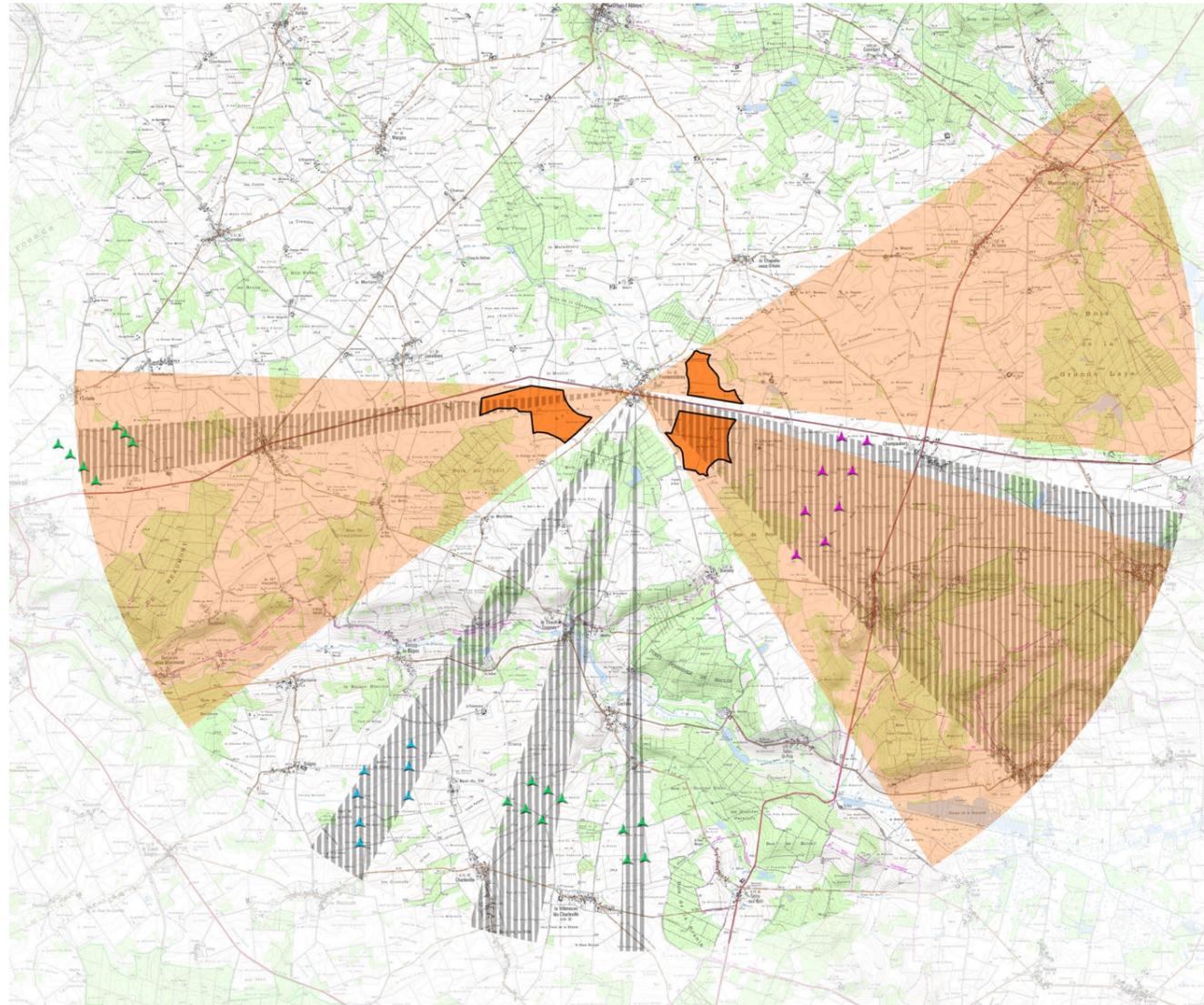
(Calculs de visibilité : Global Mapper / Données source pour les calculs : MNT IGN Bd Alti 75m / forêts et fond de plan : IGN / méthodologie de calcul : voir page 26)



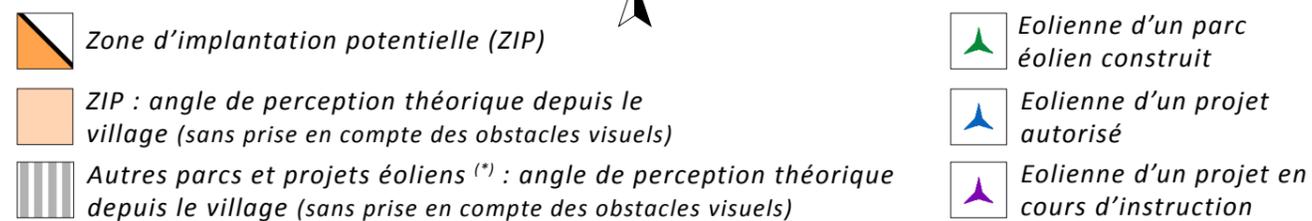
2.4.4 VILLAGES ET PERCEPTIONS DE LA ZIP

4 villages sont situés dans l'aire d'étude immédiate, à moins de 2 km de la Zone d'implantation potentielle du projet : Fromentières, Bannay, La Chapelle-sous-Orbais et Janvilliers. Étant donné leur proximité à la ZIP, il s'agit des villages où les effets visuels du projet sont potentiellement les plus significatifs.

Fromentières est un village de plateau. Il est très proche de la ZIP (500 m), et entouré par ses différents secteurs. Le projet y est potentiellement visible à l'ouest, et du sud-est au nord-est. Des effets de surplomb de la silhouette du village sont possibles, dans différents axes de vue. **Le niveau de sensibilité de Fromentières au projet est moyen-fort. Le village est également concerné par des risques significatifs d'effet d'encercllement,** si l'on tient compte des autres parcs et projets situés à moins de 10 km (perceptions cumulées).

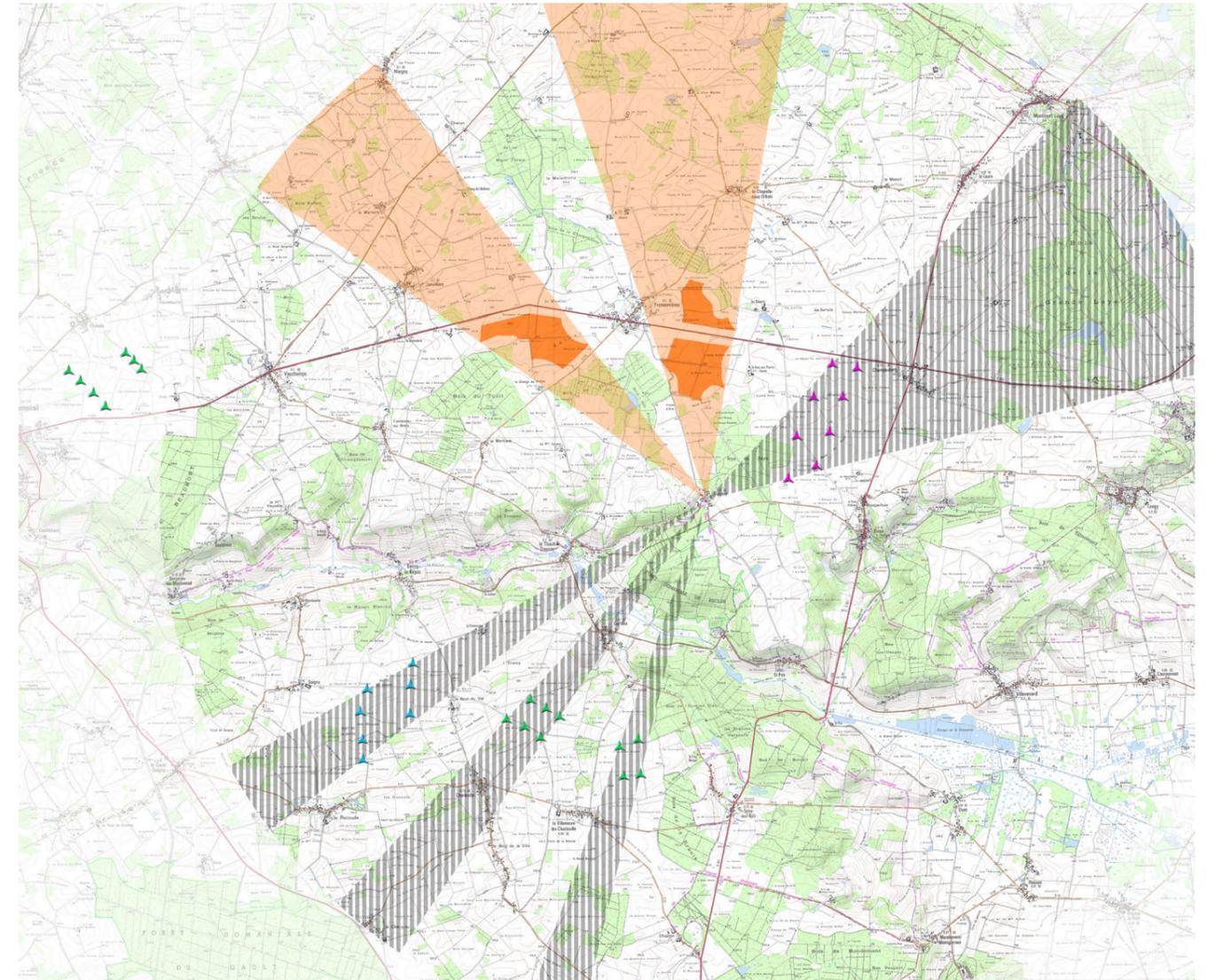


Angles de perception théorique de la ZIP et des autres parcs et projets éoliens (*) depuis le village de Fromentières

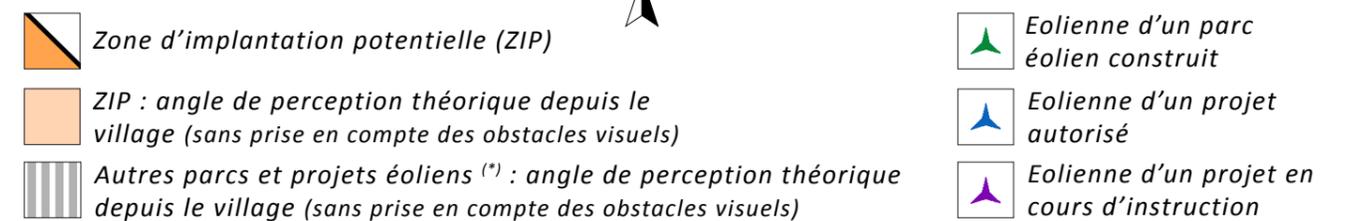


(*) parcs et projets éoliens situés à moins de 10km du village

Situé à 1,6 km au sud-est de la ZIP, Bannay est implanté dans un vallon, et partiellement entouré de boisements. Les perceptions de la ZIP y sont donc atténuées. A noter un effet de surplomb possible du village quand on s'en approche par le sud. **Le niveau de sensibilité de Bannay au projet est moyen.** Le risque d'effet d'encercllement est modéré pour ce village.

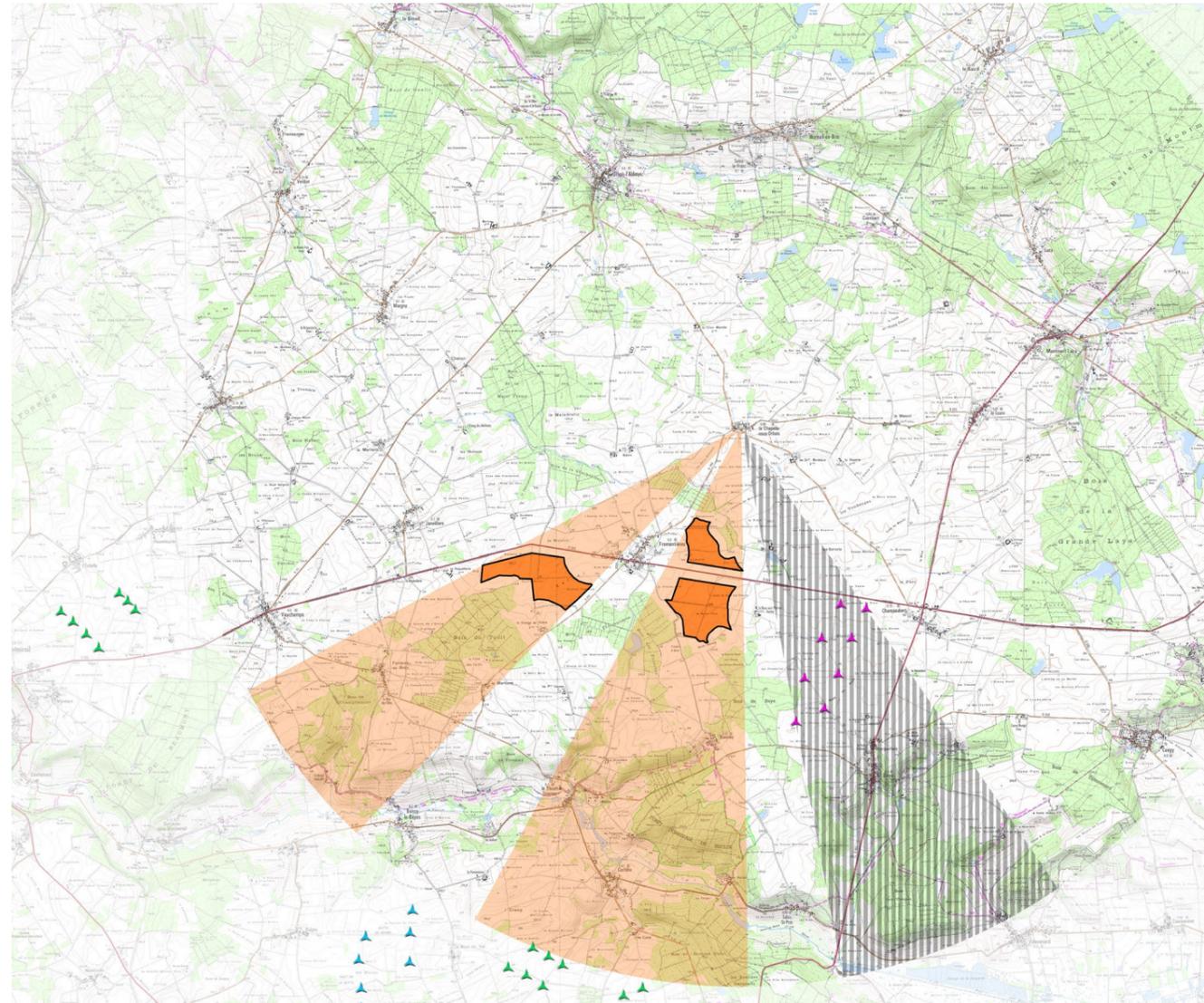


Angles de perception théorique de la ZIP et des autres parcs et projets éoliens (*) depuis le village de Bannay

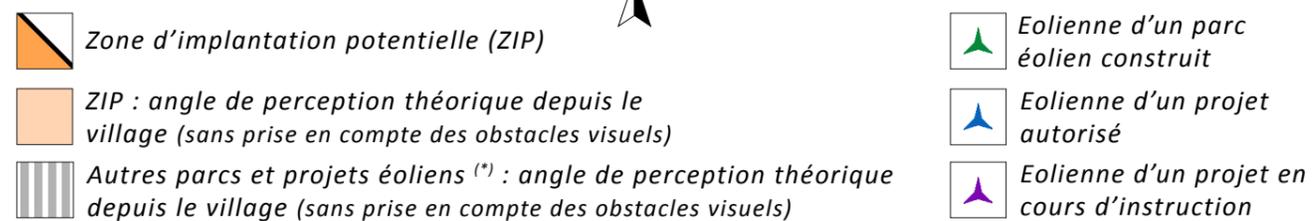


(*) parcs et projets éoliens situés à moins de 10km du village

La Chapelle-sous-Orbais, un village de plateau, est localisé au nord de la ZIP. Celle-ci est visible à 1,7 km depuis les limites sud du village, en arrière d'horizons boisés. **Le niveau de sensibilité de la Chapelle-sous-Orbais au projet est moyen.** Le risque d'effet d'encercllement est modéré pour ce village.

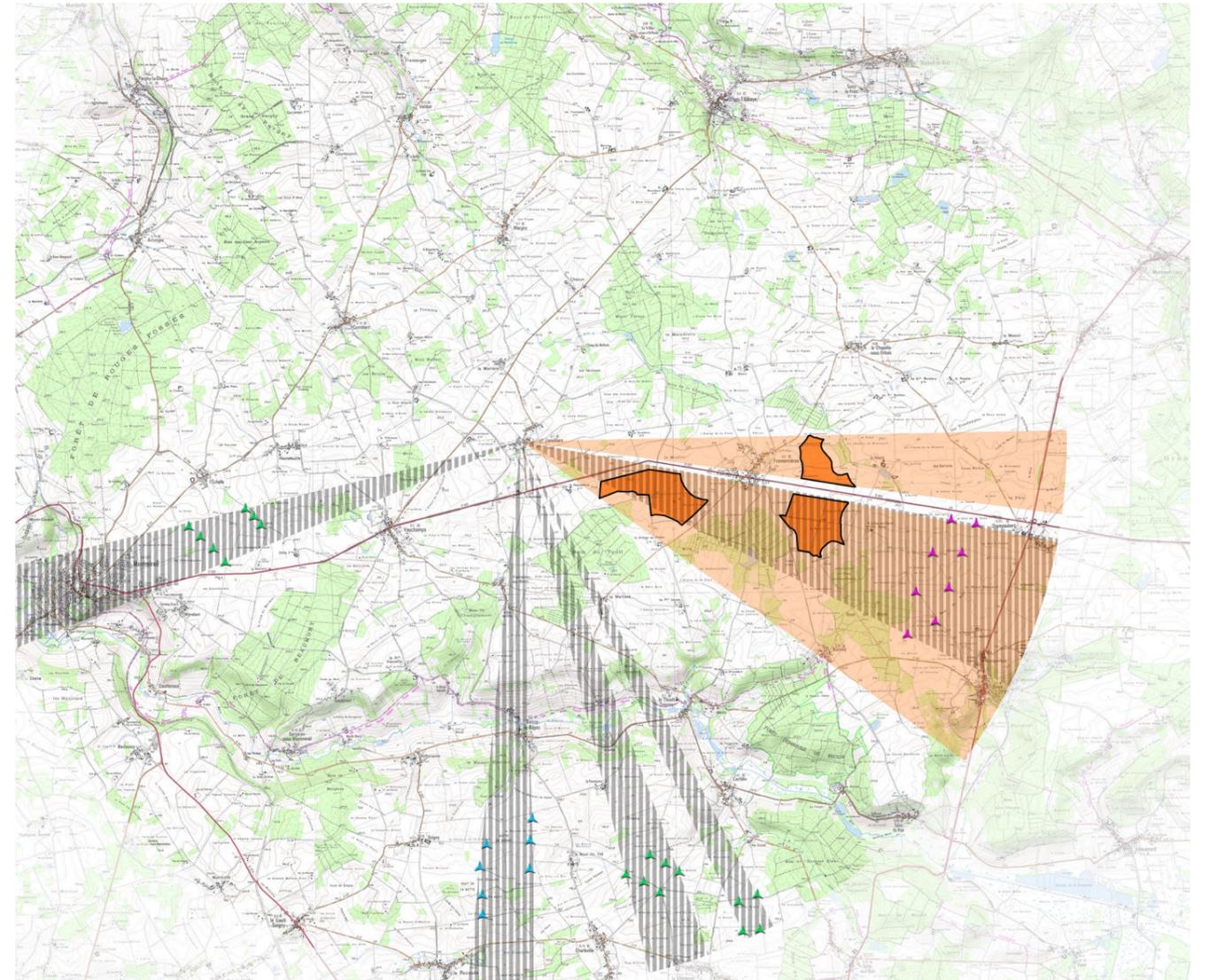


Angles de perception théorique de la ZIP et des autres parcs et projets éoliens (*) depuis le village de la Chapelle-sous-Orbais

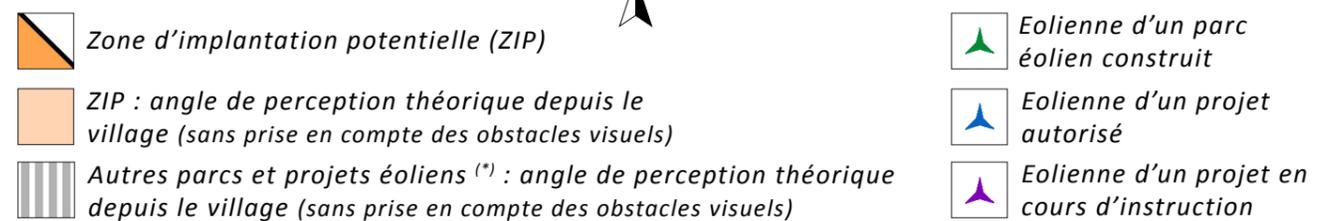


(*) parcs et projets éoliens situés à moins de 10km du village

Janvilliers est implanté dans léger vallonement, très ample, à 1,3 km à l'ouest de la ZIP. Celle-ci y est perçue en arrière de masses arborées ou boisées. A noter un effet de surplomb possible du village et de son église quand on s'en approche par l'ouest. **Le niveau de sensibilité Janvilliers au projet est moyen.** Le risque d'effet d'encercllement est modéré pour ce village.



Angles de perception théorique de la ZIP et des autres parcs et projets éoliens (*) depuis le village de Janvilliers



(*) parcs et projets éoliens situés à moins de 10km du village

2.5 PERCEPTIONS CUMULÉES DE LA ZIP AVEC LES AUTRES PARCS ET PROJETS ÉOLIENS

Le projet éolien « La Brie des Etangs » est très proche de la Zone d'implantation potentielle (1,5 km). S'il est autorisé, ce projet présentera les perceptions cumulées les plus significatives avec le projet de Fromentières. Ces perceptions se présenteront notamment depuis les D933 et D951, deux routes fréquentées. Elles concerneront également les villages de Fromentières et Champaubert, très proches des deux projets. En matière de perceptions cumulées, le projet éolien « La Brie des Etangs » représente a priori une sensibilité de niveau moyen-fort (à confirmer par la suite).

Les perceptions cumulées de la ZIP avec le parc « la Brie Champenoise » et les projets « La Butte de Soigny » et « Les Châtaigniers », situés à environ 5 à 6 km, sont moins significatives et fréquentes. Ces parcs représentent a priori une sensibilité de niveau moyen (à confirmer par la suite).

La sensibilité des autres parcs et projets, tous situés à plus de 12 km (et souvent bien davantage) est bien moindre.

2.6 SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS

Les principales sensibilités paysagères et patrimoniales recensées dans l'aire d'étude (dont le niveau n'est pas nul)			
	Enjeu	Catégorie d'enjeu	Niveau de sensibilité
Paysages (protégés ou non)	Vallées de la Marne et de ses petits affluents	vallées ; paysages du Champagne ; belvédères reconnus ; patrimoine mondial de l'UNESCO (localement) ; Parc naturel régional de la Montagne de Reims (localement) ; PVAP (localement)	faible
	Vallées du Surmelin et de ses petits affluents	vallées ; paysages du Champagne (localement)	faible
	Vallées du Petit Morin et de ses petits affluents	vallées ; paysages du Champagne (localement)	moyen
	Côte d'Île-de-France et buttes témoins associées	paysages de côtes et buttes ; paysages du Champagne (localement) ; belvédères	moyen
	PNR de la Brie et des deux Morins (PNR à l'étude)	Parc naturel régional à l'étude	moyen-faible
Monuments (*) et sites bâtis protégés et/ou reconnus	Eglise Saint Memmie (Corfélix)	monument historique classé	faible
	Eglise abbatiale (Orbais-l'Abbaye)	monument historique classé ; édifice reconnu	faible
	Eglise Saint Pierre (Charleville)	monument historique classé	moyen
	Eglise (Le Breuil)	monument historique inscrit	faible
	Site du château à Mondement-Montgivroux ; Monument national de la Victoire de la Marne	site classé ; site candidat au patrimoine mondial de l'UNESCO ; site et belvédère reconnu	moyen
	Mont-Aimé à Bergères-lès-Vertus et Val-des-Marais	site inscrit ; belvédère reconnu ; paysages du Champagne	faible
	Falaises des Roualles à Cuis	site classé	moyen-faible
	Mont Bernon à Épernay	site classé et inscrit ; paysages du Champagne	faible
	Espaces habités	Fromentières	village
Bannay		village	moyen
La Chapelle-sous-Orbais		village	moyen
Janvilliers		village	moyen
Itinéraires fréquentés	D933	route fréquentée	moyen-fort
	D951	route fréquentée	moyen
	D11	route assez fréquentée	moyen-faible
	D43	route assez fréquentée ; paysages de vallée ; paysages du Champagne (localement)	moyen
Itinéraires touristiques et de grande randonnée	GRP Thibaut de Champagne	itinéraire de grande randonnée	moyen (à confirmer)
	GRP du Surmelin, GRP Haute Vallée du Petit Morin et GRP tour de l'Omois	itinéraires de grande randonnée	moyen-faible (à confirmer)
	Route touristique du Vignoble	itinéraire touristique	faible
Autres parcs et projets éoliens	La Brie des Etangs	perception cumulée de plusieurs parcs éoliens	moyen-fort (à confirmer)
	La Brie Champenoise ; La Butte de Soigny ; Les Châtaigniers	perception cumulée de plusieurs parcs éoliens	moyen (à confirmer)

